

Charenton

magazine

N° 191 - JUIN 2014



Priorité à la sécurité

**Réforme des rythmes
scolaires :
où en sommes nous ?**

4

6



**Notre-Dame-des-Missions
Saint-Pierre, 1^{er} lycée
du Val-de-Marne**

8

**Travaux, espaces verts, conservation
du patrimoine... Charenton bouge !**

12



**La Police municipale,
un service à la population
en pleine évolution**

16

Une ville solidaire envers tous

17



**Associations, sportifs,
artistes... ils font vivre
plus fort Charenton**



30

En direct du Conseil municipal

23



**Les actualités et l'agenda culturel
et artistique de la Communauté de communes**

Charenton magazine N° 191 - juin 2014

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : **Jean-Marie Brétilion**

Directeur de la rédaction : **Denis Bansard**

Coordinatrice de rédaction (01.46.76.47.93) : **Céline Lormier**

Rédactrice : **Marion Fuzon**

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : **Denis Bansard - Xavier Delaruelle - Céline Lormier**

Photos : **X.Delaruelle - M.Fuzon - JP. Le Nai - C.Lormier - Fotolia**

Mise en page : **JM. Hillereau**

Impression : **ETC. INN** - tiré à 18 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : **Avobox**



Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

Garantir la sécurité des biens et des personnes est notre priorité numéro 1. Nous l'avons souvent répété : il n'est pas possible de transiger sur ce sujet. La sécurité est la première des libertés !

Charenton est réputée pour sa tranquillité, son bien vivre. C'est une commune préservée, où les actes de délinquance restent faibles, mais qui n'échappe pas aux phénomènes que nous connaissons. Les incivilités, les vols, les agressions, les trafics en tous genres n'ont cessé de croître en Ile-de-France. Nous devons donc toujours rester vigilants.

C'est la raison pour laquelle j'ai tenu à renforcer les effectifs de notre police municipale dont le rôle préventif complète l'action de la police nationale. De la même façon, nous avons développé, et continuerons de le faire, un réseau de caméras de vidéo-protection. Certains restent dubitatifs et je le regrette car, même si évidemment il ne résout pas tout, c'est à la fois un moyen de dissuasion mais aussi d'élucidation de certains délits. Notre centre de supervision urbaine est aujourd'hui un outil moderne que notre commune se devait d'installer et qui renforce la réactivité du service rendu à la population.

Les restrictions budgétaires que la conjoncture nous impose n'auront pas raison de la préservation de la qualité de vie à Charenton. La sécurité, on le voit, sera développée, les projets profitables à la ville seront étudiés en mesurant leur impact financier puis lancés, les espaces verts prémunis, les services publics toujours plus efficaces et les opérations festives si prisées de tous maintenues.

Et des animations, la commune n'en manquera pas en cette période avec la fête des familles, la boum tout début juillet et tous les rendez-vous proposés par les associations comme la traditionnelle brocante du Lions Club par exemple... autant de rencontres où la bonne humeur sera de mise.

Bien sincèrement.



Votre Maire, **Jean-Marie Brétilon**
Conseiller général du Val-de-Marne



RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

A la rentrée, une nouvelle organisation de la semaine scolaire

La mise en place effective de la réforme des rythmes scolaires suscite plus que jamais le débat. De nombreux partenaires ont été consultés, les concertations s'avèrent souvent délicates et le financement des activités périscolaires est au cœur des préoccupations.

Proposition de schéma d'organisation de la semaine scolaire pour les écoles de Charenton à la rentrée 2014

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES :

	8h	8h45	11h45	13h45	16h	16h30	17h30	18h30
lundi et jeudi	Accueil	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Récréation surveillée	Etudes	Accueils du soir	
mardi et vendredi	Accueil	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Récréation surveillée	Etudes ou Activités du soir	Accueils du soir	
mercredi	8h	8h45	11h45					
	Accueil	Enseignement						

ÉCOLES MATERNELLES :

	8h	8h45	11h45	13h45	16h	16h30	18h30
lundi, mardi, jeudi, vendredi	Accueil	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Récréation surveillée	Accueils du soir	
mercredi	8h	8h45	11h45				
	Accueil	Enseignement					

Légende :

périscolaire gratuit
périscolaire payant
pas de facturation supplémentaire
enseignement

Le 5 mai dernier, Jean-Marie Brétilon a tenu à réunir l'ensemble des acteurs concernés, en présence d'Hervé Gicquel, 1^{er} Maire-Adjoint, Marie-Hélène Magne, Maire-adjoint chargée de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire et Antoine Baccellieri, Inspecteur de l'Éducation nationale. Étaient conviés les associations de parents d'école, les directeurs d'école et les directeurs de centres de loisirs.

Il a rappelé à cette occasion que **si jamais le report était possible à septembre 2015**, la Ville le demanderait et que, dans le cas contraire, il conviendrait alors de se conformer à une organisation simplifiée et **gratuite pour les familles**.

La large amplitude horaires des écoles maternelles et élémentaires resterait la même, **de 8h à 18h30**. Les temps d'enseignement sont regroupés le matin de 8h45 à 11h45 puis l'après-midi de 13h45 à 16h. Viennent ensuite se greffer autour les temps

périscolaires, l'accueil du matin, la pause méridienne de 11h45 à 13h45, puis un temps de récréation surveillée de 16h à 16h30, pour permettre aux enfants qui ne seraient pas sortis à 16h de se détendre après la classe.

Les enfants de maternelle restant après 16h30 pourront aller à l'accueil du soir jusqu'à 18h30. Pour les enfants scolarisés en élémentaire, ils iront soit à l'étude, soit aux activités du soir le mardi et vendredi jusqu'à 17h30.

Nouveauté de cette organisation : un accueil du soir sera proposé entre 17h30 et 18h30, les enfants pouvant être récupérés entre ces deux horaires.

Une précision encore : le mercredi, le temps d'enseignement s'arrête à 11h45, une sortie est alors possible, ou bien l'enfant reste à la cantine pour aller ensuite au centre de loisirs à partir de 13h30. ■



À RETENIR

Les ouvertures de portes de l'école

Entrées : de 8h à 8h45 puis 13h35

Sorties : 11h45 puis 16h, 16h30 ou de 17h30 à 18h30 ■

CENTRE DE LOISIRS

Une prestation scénique tout en émotions

Le 7 mai dernier, la température de la grande salle du Théâtre des 2 Rives est montée de quelques degrés ! Devant un public enthousiaste, **les enfants de l'accueil de loisirs Pasteur ont présenté pendant plus d'une heure un spectacle intitulé "Emotions"**. Depuis le mois de septembre, ils avaient préparé, avec l'aide des équipes d'animation, des chorégraphies, des mises en scène et autres jeux théâtraux. Fierté, peur, colère, courage... les tableaux s'enchaînaient présentant les différentes émotions. Au total, plus de 62 jeunes sont montés sur scène, assurant la prestation scénique avec beaucoup d'aisance et en même temps de concentration. Installés confortablement dans les fauteuils du théâtre, leurs camarades des autres centres de loisirs se sont montrés très réceptif et ravi du spectacle, reprenant volontiers les chansons en cœur. Toute l'année, les costumes, décors et accessoires avaient été préparés par les bons soins des équipes, soutenus par des parents bénévoles très investis. ■



SÉJOUR ENFANCE

Un grand bol d'air grâce à l'équitation

C'est à 20 km au sud du Mans qu'un groupe d'enfants charentonnais est allé séjourner lors des dernières vacances scolaires. Les lieux étaient enchanteurs et plus d'un jeune a été séduit par l'âme de cette ancienne ferme fortifiée du XVI^e siècle.

Sur place, pas d'écurie, juste des chevaux et des poneys en liberté : au contact des animaux, les 38 vacanciers ont beaucoup appris et ont gagné en assurance. Equitation, kin ball, promenades dans la nature et veillées, ils n'ont pas eu le temps de s'ennuyer et beaucoup auraient bien voulu rester un peu plus longtemps ! ■

ECHANGES LINGUISTIQUES

Quoi de mieux qu'un correspondant pour parler allemand ?

Les deux collèges de la ville accueillent régulièrement des groupes de jeunes allemands, dans le cadre d'échanges linguistiques. Des liens d'amitié et de confiance se tissent, les jeunes découvrent une autre culture, sont accueillis dans les familles et se réjouissent de découvrir un pays européen. Ainsi, parler dans une nouvelle langue, puis faire connaissance et échanger des idées devient une évidence.

A Notre-Dame-des-Missions, un groupe de jeunes du Liebfrauengymnasium de Büren est venu au mois d'avril. Ce séjour marquait le 25^e anniversaire de jumelage entre les deux établissements : une belle soirée a donc été organisée pour célébrer cette amitié fidèle.

Au collège la Cerisaie, on attend avec impatience les élèves berlinois de la Gustav Heinemann Schule, qui doivent arriver dans le courant du mois de juin. Au programme, sont prévus des excursions dans différents quartiers de la capitale, des visites et des temps de partage. C'est avec **le soutien actif de la section Allemagne du Comité de Jumelage** que ces échanges sont rendus possible. ■

SOURIRE À PLEINES DENTS

Les enfants sensibilisés à la prévention bucco-dentaire

Un dentiste à l'école : ça n'est pas courant, mais pourtant, cela peut se révéler très utile ! Le Conseil général du Val-de-Marne met en place, depuis plus de 20 ans, un programme de prévention bucco-dentaire pour les 0-18 ans dont les écoliers de 7 ans. Le bucco-bus est passé le mois dernier dans les établissements charentonnais, afin de procéder à des examens de contrôle et d'encourager les enfants à adopter, dès leur plus jeune âge les bons gestes d'hygiène, le premier conseil étant bien sûr, de bien se brosser les dents ! ■



ENSEMBLE SCOLAIRE NDM

Tous unis pour la réussite des élèves

Le nouveau classement des lycées du département a été rendu public en avril dernier. Il s'agit des indicateurs donnés par le ministère de l'Education nationale, qui publie chaque année ces résultats. En tête de ce palmarès pour le Val-de-Marne, on retrouve le lycée charentonnais Notre-Dame-des-Missions Saint-Pierre. Décryptons ici les raisons de cette réussite.



Le 16 mai dernier les collégiens se sont élancés dans une course pour l'association Action contre la faim

C'est donc le lycée sous contrat de la rue du Président Kennedy qui caracole en tête de ces statistiques : 100 % de taux brut de réussite au bac 2013, 99 % de taux de réussite attendu et 81% de taux d'accès de la 2^{nde} au bac.

Invité à commenter ces chiffres, Philippe Vella, le directeur de cet important ensemble scolaire, déclare *"bien sûr, les 100% de taux de réussite au bac nous donnent un sentiment de fierté, confortent nos choix pédagogiques et le travail effectué par tous, mais je veux souligner l'importance ici de ces 81% de taux d'accès de la 2^{nde} à la terminale. Cela permet de tordre le coup à l'idée que l'on ne garde pas nos élèves : nous mettons tout en œuvre pour améliorer sans cesse ce taux et la probabilité d'aller de la classe de 3^e jusqu'au bac est très forte chez nous"*.

Une communauté soudée

Afin de parvenir à un climat de confiance, de réussite et de partage, une des clés semble être l'implication.

L'implication de l'équipe éducative, mais celle aussi des parents, des élèves (souvent aussi des anciens élèves) et du personnel qui est lui aussi sollicité : projets culturels, sportifs, humanitaires.

Toutes les compétences et les volontés sont mobilisées pour concevoir et accomplir de nombreux projets. Echanges linguistiques (avec l'Angleterre et l'Allemagne), association sportive, atelier théâtre, cirque, partenariat avec l'épicerie solidaire Au Petit Plus, brevet d'initiation aéronautique, chorale sont autant de moyens de stimuler les élèves et leur montrer que l'on peut à la fois prendre des responsabilités et s'épanouir. Une autre de ces clés est la **méthodologie**, avec le choix d'offrir aux jeunes une organisation claire. Par exemple, au collège, il y a un responsable par niveau, soit un enseignant pour 6 classes : ce système permet un suivi de qualité pour tous les acteurs de la communauté éducative.

Des outils pour favoriser l'autonomie

Au terme de deux années de travaux, de nouveaux espaces, modernes et lumineux ont vu le jour cette année. Un amphithéâtre de 300 places, un studio musique font désormais partie des équipements mis à la disposition des élèves et des enseignants. On trouve aussi, au détour d'un couloir, un piano que chacun est libre d'utiliser, à condition d'en être respectueux. Les salles de classes du lycée ont pu être regroupées et c'est dans un établissement résolument tourné vers

l'avenir que les jeunes évoluent. L'année scolaire est aussi ponctuée d'expositions, de concerts, de rencontres et de temps de réflexion. La philosophie de l'établissement est de favoriser un style de relations fondées sur l'apprentissage de la liberté et le sens de la responsabilité, sur la compréhension et le respect mutuel ; des principes chers aux religieuses, qui ont la tutelle de l'établissement, encore très active et qui veillent à la diffusion des valeurs Évangéliques. ■



EFFECTIFS

Le groupe scolaire Notre-Dame-des-Missions Saint Pierre

- 6 classes maternelles (dont 118 charentonnais)
- 10 classes élémentaires (dont 207 charentonnais)
- 22 classes au collège (dont 388 charentonnais)
- 17 classes au lycée (dont 198 charentonnais)

La moyenne par classe est de 28,71 élèves. ■

VACANCES D'ÉTÉ

Large éventail d'activités pour les jeunes

Le service Jeunesse propose à chaque période de vacances scolaires un programme d'activités et d'animations à destination des jeunes de 11 à 17 ans. Pendant les deux mois de l'été, nos adolescents vont être amenés à s'ouvrir aux autres, à découvrir, à apprendre et à s'amuser. Une part importante est accordée dans ces animations à l'apprentissage du respect mutuel, de la connaissance des règles de vie en société mais aussi à l'engagement citoyen. Actualité oblige, l'heure sera brésilienne au mois de juillet, avec **une vaste palette d'activités inspirées par la Coupe du Monde de football** : tournois, retransmissions des matches, entraînements, quizz,

initiations, visite du Parc des Princes... et toujours des sorties en Ile-de-France et des ateliers créatifs sur place. Au mois d'août, c'est autour des **droits des enfants** que les propositions d'activités vont s'articuler, dans le cadre de la Convention Internationale "Agis pour tes droits": ateliers d'écriture, concours d'affiches, matinées sur l'Europe et autres jeux culturels. Le programme détaillé de ces deux mois d'activités sera distribué dans le courant du mois dans les collèges et les lycées de la ville.

Espace Jeunesse - 7bis, quai de Bercy
Tél. 01.46.76.44.54 - www.charenton.fr ■



ATELIERS

Agenda des spectacles

Dimanche 15 juin, de 15h à 16h, les élèves des ateliers théâtre du service municipal Jeunesse de Frédéric Michelot se produiront sur la scène du Théâtre des 2 Rives avec du théâtre d'improvisation. Ensuite, de 17h à 19h, ce seront les élèves des ateliers théâtre de Sylvie Leriche-Leroy qui seront sous les feux des projecteurs pour un spectacle intitulé "En scène !" dans lequel petits et grands auront plaisir à montrer le fruit de leur travail de l'année.

Réservations au 01.46.76.44.54. Entrée gratuite.

Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris



Jeudi 19 juin, à partir de 20h, les élèves adultes de l'atelier théâtre de Sylvie Leriche-Leroy se produiront sur la scène de l'Espace Jeunesse.

Vendredi 20 juin, à partir de 20h, les participants de l'atelier guitare joueront un répertoire varié sur la scène de la grande salle polyvalente de l'Espace Jeunesse.

La particularité de cet atelier tient au fait que certains apprentis guitaristes sont de la même famille et jouent ensemble sur scène !

Réservations au 01.46.76.44.54. Entrée gratuite.

Espace Jeunesse - 7bis, quai de Bercy ■

CITOYENNETÉ

Premiers rendez-vous donnés aux jeunes par le CMJ

La jeune équipe du nouveau Conseil Municipal des Jeunes de Charenton propose, pour clôturer l'année scolaire en beauté, deux événements en direction des jeunes.

La journée du vendredi 27 juin sera riche en émotions avec des Olympiades, organisées sur la piste Diagana, de 14h à 17h30. Athlétisme, javelot, saut en hauteur... il faudra être en forme ce jour-là pour cette compétition amicale entre jeunes d'une même génération ! Les bulletins d'inscriptions seront à retirer auprès des professeurs de sport des deux collèges.

Le lendemain, **le samedi 28 juin, il y aura un événement que beaucoup attendent : le bal des collégiens !** C'est à 19h que les festivités débiteront, avec musique, lumières et folle ambiance ! A cette occasion, les jeunes sont invités à **revêtir une tenue fluorescente**. Il conviendra, bien sûr, de remplir préalablement une autorisation parentale, car la soirée doit durer jusqu'à 23h.

Le tarif d'entrée est fixé à 3 euros, qui seront reversés à l'association "Au petit plus".

Renseignements au 01.46.76.44.54 ■



PISCINE TÉLÉMACO GOUIN

Fermeture estivale pour la bonne cause !

La piscine de Charenton a vu le jour dans les années 1960 et se porte toujours bien malgré son âge grâce aux investissements consentis, chaque année, par la Ville pour des interventions curatives ou d'amélioration de l'existant.

Cependant, les besoins ressentis en matière d'espaces aquatiques par les usagers de 2014 ne sont plus les mêmes que ceux d'il y a plus de 50 ans.

C'est pourquoi, comme il s'y était engagé, le Maire se propose de réfléchir à un projet permettant d'adapter cette structure sportive aux nouvelles attentes de ses utilisateurs ; mais il faut le savoir, un tel projet demande beaucoup de temps et nécessitera d'y consacrer un budget conséquent.

En effet, la liste des étapes de la conception d'une opération aussi importante qu'une piscine est parcourue de termes techniques bien barbares pour les non avertis et surtout très longue... C'est pourquoi ce mandat sera mis à profit pour créer ce projet de réhabilitation compliqué (15 mètres sous le sol du marché).

L'équipe municipale ayant à cœur de proposer une structure adaptée aux nouvelles attentes des usagers, elle a décidé de lancer, dès à présent, les premières étapes de cette



Piscine Téliemaco Gouin en 1967

grande opération : l'étude de faisabilité et l'étude de pré-programmation fonctionnelle ; en somme les étapes d'aide à la prise de décision pour la Ville.

Pour réaliser ces études, les techniciens vont devoir procéder à des sondages qui seront, bien entendu, suivis d'une remise en état.

En effet, trait particulier de notre piscine, son architecte étant décédé durant sa construction, il existe très peu de documents d'archives permettant de connaître, par le détail et de manière exhaustive, les caractéristiques techniques de la structure. Pour effectuer ces sondages, la

piscine devra être fermée au public en juillet et en août. C'est là une obligation si l'on veut avancer dans la réhabilitation de cet équipement apprécié par les Charentonnais.

Parallèlement, les services municipaux vont intervenir sur l'accueil et plus particulièrement la caisse. Totalement revue du côté "guichetier", elle sera également dotée d'un hygiaphone pour faciliter la communication avec les utilisateurs qui pourront, par ailleurs, payer en carte bleue plus aisément grâce à la mise en place d'un matériel coulissant bien plus ergonomique que le précédent. ■

CRÈCHE BLEU

Fin de l'opération cet été

Après une reconfiguration totale des sections des "bébés" et des "moyens" qui avait demandé une intervention durant l'été dernier, **c'est au tour de la section des "grands" de la crèche Bleu d'être en chantier en juillet et en août prochains.**

Au programme : réfection des sols, des plafonds, révision de la décoration intérieure, du mobilier qui seront encore mieux adaptés aux jeunes utilisateurs, reconfiguration de la salle de vie, du dortoir et de la salle de propreté...

Cette opération a pour leitmotiv de créer toujours plus de transparence entre les espaces pour la luminosité, mais aussi pour permettre aux équipes une meilleure visibilité des enfants.

La verrière, aujourd'hui peu exploitée, va également subir des travaux d'isolation afin d'être totalement intégrée à l'espace à vivre ainsi plus spacieux.

Ce chantier de rénovation va nécessiter la fermeture de la structure petite enfance. **Tous les petits usagers seront accueillis dans les locaux du multi-accueil de la rue des Bordeaux.** ■

STATIONNEMENT

Un parking public supplémentaire dès septembre

Après l'achèvement de la construction de l'EHPAD, arrive, cet été, le chantier d'équipement du parking situé sous cette nouvelle structure afin de l'ouvrir à ses utilisateurs dès le mois de septembre.

Doté de 35 places, dont 5 seront réservées à l'équipe de la nouvelle école des 4 Vents, ce parking public accessible depuis l'avenue de Lattre de Tassigny, sera une nouvelle opportunité de stationnement pour le quartier.

Sa configuration sera assez similaire à celui de la Mairie. Caisses et barrières automatiques, éléments de sécurisation et vidéo protection vont donc être installés au cours des mois de juillet et août. ■



ÉGLISE SAINT-PIERRE

Le patrimoine, ça se conserve !

L'église Saint-Pierre fut livrée au culte le 31 juillet 1859. Depuis, la Ville, propriétaire de l'édifice, intervient régulièrement pour assurer la bonne conservation de ce patrimoine.

En mai, elle a ainsi procédé à la **réfection des peintures et des enduits**, ce qui apportera assurément une plus grande luminosité dans la nef. Par ailleurs, **une opération de mise en conservation est pratiquée sur les fresques**. Elle consiste à raviver certains détails et la pose d'un vernis spécialement conçu pour stopper le vieillissement de ces œuvres. ■



Horaires d'ouvertures au public des deux cimetières :

- **Heures d'été (du 1^{er} mai au 31 octobre)** : de 8h30 à 18h.
- **Heures d'hiver (du 1^{er} novembre au 30 avril)** : de 8h30 à 17h.

Localisation :

Cimetière Valmy

Avenue de la Porte de Charenton
75012 Paris
Tél : 01.49.77.89.21
Port : 06.26.87.15.86 *

Cimetière Ancien

Avenue de Gravelle
Bois de Vincennes
75012 Paris
Tél : 01.48.93.45.21
Port : 06.73.85.95.41 *

Cimetière Intercommunal de Valenton

La Fontaine Saint Martin
94460 Valenton
Tél : 01.43.82.03.03

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le 01.46.76.46.01 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 ou vous rendre sur le site Internet de la ville www.charenton.fr rubrique "Affaires civiles". ■

* du lundi au vendredi

FLEURISSEMENT ESTIVAL

Aussi beau en tenant compte des contraintes budgétaires



Malgré un budget légèrement à la baisse pour contrecarrer la décroissance des ressources de la ville et assurer le maintien des taux d'imposition, **l'équipe municipale a tenu à ce que la qualité et l'abondance du fleurissement soient garanties** ; un pari tenu comme chacun a pu le constater depuis le 13 mai dernier. En effet, depuis plusieurs semaines et jusqu'à la mi-juin, le service des espaces verts procède

à la **mise en place des plantations estivales** qui viennent peu à peu remplacer, dans les massifs de la ville, les jonquilles, narcisses, tulipes et jacinthes qui, par leur floraison particulièrement remarquable cette année, ont su donner très tôt un air de printemps à nos rues.

Place à présent aux espèces de l'été choisies, comme l'impatiens de Guinée par exemple, pour leur robustesse en remplacement d'autres variétés mises à mal les années précédentes par des conditions météorologiques défavorables ou des maladies telles que le mildiou.

De même, les suspensions agrémentant les quartiers seront garnies de géraniums, plantes rustiques peu gourmandes en eau et en entretien et permettant, par conséquent, **d'assurer un fleurissement de qualité tout au long de la saison.** ■



RPA

Jeanne d'Albret toujours plus belle !

La Ville fait preuve d'un véritable engagement pour sa résidence pour personnes âgées et ses 40 locataires. Après la réfection des parties communes, l'installation de sanitaires accessibles à tous ou encore le remplacement par du double-vitrage de l'ensemble des baies vitrées il y a deux ans, elle a entamé, au mois de mai dernier, une nouvelle opération de réhabilitation.



A l'intérieur du bâtiment, la chaudière va être remplacée et **les points de chauffage vont être renforcés dans les parties communes afin d'offrir, cet hiver, un confort maximal aux résidents.**

A l'extérieur, **les travaux concernent la toiture et les garde-corps qui seront modernisés** par l'installation de toiles métalliques perforées en lieu et place des anciens barreaux. Ce choix plus esthétique permettra également aux habitants de gagner en intimité lorsqu'ils occuperont leur balcon tout en gardant une bonne visibilité sur l'extérieur. Enfin, **la façade va être entièrement ravalée.** A cette occasion, des plaques de polystyrène seront posées sur le mur d'origine afin d'apporter une meilleure isolation aux logements.

Elles seront ensuite recouvertes d'un enduit beige clair agrémenté de touches de couleurs douces placées sous les balcons pour n'être perceptibles que de l'extérieur. Cette opération nécessitera 8 mois de travaux. ■

ESPACES VERTS

Stop au vandalisme et aux incivilités !

Tags sur le mobilier urbain, fleurs arrachées, arbustes dégradés, massifs floraux retournés, jonchés de déjections et de dépôts d'ordures... de tels actes de vandalisme et d'incivilités ne peuvent plus être tolérés. Surtout, comme *Charenton magazine* s'en est déjà à maintes reprises fait l'écho, ils représentent un coût pour tous les contribuables charentonnais.

En février dernier, ce sont **plusieurs dizaines de mètres carrés de plantations qui ont été littéralement labourés par un ou des chiens** dans les jardins de l'allée des Tilleuls. C'est ainsi qu'un investissement total de plus de 3 000 euros a été mis à sac en quelques minutes.

De même, dans les prochains jours, la Ville va devoir procéder au remplacement **d'un nombre important d'arbustes à fleurs ou à feuillage décoratif ayant subi des dégradations intentionnelles** (casse, arrachage, brûlure à l'urine...) dans différents massifs du territoire. La police municipale est très attentive à ces comportements répréhensibles, mais la Ville compte également sur le civisme de chacun pour éradiquer définitivement ce type de désagréments. ■

CŒUR DE VILLE

Aux petits soins des arbres et du square



Le projet "Cœur de ville" avait pour but de reconfigurer très nettement la voirie du centre-ville mais aussi de **repenser la végétalisation de cet espace et le devenir du square Jules Noël**.

On se souvient, en décembre 2012 pour la place Ramon et en novembre 2013 pour la rue de Paris, de l'arrivée des Féliers d'Amérique fraîchement débarqués de leur pépinière natale d'Isère. Depuis, la Ville est aux petits soins pour ces spécimens : on les a entourés de nattes de

jonc pour éviter à leurs troncs des "coups de soleil" qui pourraient leur être fatals durant leurs 3 premières années d'installation. On leur a assuré un ancrage au sol particulier plutôt que de les défigurer avec des tuteurs et leurs pieds ont été ornés de buis, troènes et gauras (plantes vivaces fleurissant en été).

Le résultat de ces soins particuliers est sans conteste : **tous les arbres plantés se portent**



comme des charmes, résultat jamais assuré d'avance lors de la transplantation de tels végétaux !

L'ultime phase de l'opération, le square Jules Noël, s'est achevée il y a quelques semaines avec l'**installation de deux massifs floraux à l'entrée**. Ces parterres sont actuellement parés de plantes annuelles à floraison estivale et offrent une touche colorée au parvis de l'Hôtel de ville.

Notons enfin, à l'occasion de la présentation de cette dernière touche de l'opération, **le très beau succès rencontré, dès leur ouverture au jeune public, par les deux aires de jeux du square** qui, par tous les temps, ne désespèrent pas ! ■



CONCOURS DES BALCONS FLEURIS

N'attendez plus pour vous inscrire !

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS DES BALCONS FLEURIS 2014 Individuel

Nom :

Prénom :

Adresse :

E-mail :

Tél :

Moyen d'accès - Balcons visibles de quelle rue : **à préciser**

Balcons visibles à quel étage :

Désire participer au concours 2014 des balcons fleuris à titre individuel

☐ Catégorie 1 : Balcons et terrasses

☐ Catégorie 3 : Commerces

☐ Catégorie 4 : Jardins privatifs

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS DES BALCONS FLEURIS 2014 Immeuble Collectif

Adresse de l'immeuble :

Personne à contacter pour l'immeuble (**1 seul interlocuteur**) :

E-mail :

Tél :

Nombre de participants dans l'immeuble :

Désire participer au concours 2014 des balcons fleuris à titre collectif

☐ Catégorie 2 : Immeubles collectifs

ON NE PEUT S'INSCRIRE QUE DANS UNE SEULE CATÉGORIE.

Bulletin d'inscription à renvoyer **avant le 14 juin 2014**, dûment complété, à la Direction de la Communication - Hôtel de Ville - 48, rue de Paris - 94220 Charenton

La protection des habitants et des biens publics est au premier rang des priorités de la municipalité. Ce nouveau mandat, qui voit la création d'une délégation dédiée à la sécurité auprès d'un Maire-adjoint, est l'occasion de développer les prérogatives de la police municipale et les moyens qui lui sont alloués.



Longtemps sujet de discussion, la mise en place de polices municipales et de dispositifs de protection par les villes fait aujourd'hui l'unanimité, toute couleur politique, situation géographique ou taux de criminalité confondus. Vecteurs de prévention et de service de proximité auprès des populations, les policiers municipaux de Charenton, comme dans bon nombre de villes françaises, ont su trouver leur place dans le quotidien des habitants si bien que ces derniers n'hésitent plus à les solliciter et à espérer d'eux toujours plus d'efficacité. C'est pourquoi la Ville met tout en œuvre pour adapter les missions des agents aux besoins des Charentonnais et mettre à la disposition des policiers municipaux le matériel nécessaire à la bonne marche de leurs objectifs.

Un centre de supervision urbaine

Depuis 2007, date à laquelle l'Etat a légiféré sur l'installation des caméras de vidéo protection

sur le territoire français, les villes n'ont de cesse, très souvent à la demande de leurs populations, de développer cet outil. Il faut dire que ce dernier fait ses preuves au quotidien ainsi que dans l'élucidation de délits et le site Internet du ministère de l'Intérieur est le premier à s'en faire chaque mois l'écho. Charenton s'est dotée de ce type de matériel en 2009 et l'a développé au fil des ans. La Ville a franchi une nouvelle étape en ouvrant officiellement son Centre de Supervision Urbaine (CSU). Ce projet, initié par la Ville, a été mis en place grâce à un montage financier partenarial avec l'Etat à travers le Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) et le Sénateur-Maire de Saint-Maurice, Christian Cambon, qui n'a pas hésité à allouer son enveloppe parlementaire à cette opération.

Ce CSU est une salle équipée d'écrans affichant en direct les images filmées par les caméras de vidéo protection.

POLICE MUNICIPALE

Vivons bien, vivons en sécurité



La vie privée des habitants préservée

La vidéo protection est un système destiné à la protection des habitants comme des biens privés et publics, en aucun cas un outil intrusif.

Aussi, son utilisation est-elle très encadrée par la loi mais également par les contrôles réalisés par l'Etat et par les dispositifs de sécurité voulus par la Ville. Une autorisation de la Préfecture est d'ailleurs nécessaire pour toute pose de caméras.

Ainsi, **toutes les caméras filment-elles uniquement la voie publique et les bâtiments publics ouverts à la population.** Jamais ces dernières ne peuvent filmer l'intérieur des habitations. En effet, les caméras ont été dotées de filtres occultant qui se déclenchent automatiquement lorsque le matériel vidéo zoome ou se dirige sur un bâtiment privé.

Enfin, l'accès au CSU et, par conséquent, aux enregistrements est très stricte, ce qui permet d'assurer une haute sécurité en matière de visualisation des vidéos ; vidéos qui, rappelons-le, ne sauraient être conservées plus d'un mois.

Le CSU donne tout son sens aux caméras installées sur le territoire charentonnais.

Il a nécessité la mise en place d'une unité de la Police municipale qui visionne en temps réel les secteurs vidéo protégés et en exploite les images. Il est également possible de visionner les images a posteriori en cas de besoin. Le CSU doit donc permettre aux policiers municipaux, tout en ayant plus de disponibilité sur le terrain pour procéder à des services de proximité auprès de la population, d'agir plus rapidement voire en amont d'un éventuel délit et ainsi assurer la tranquillité de tous.

La police municipale, un service de proximité

La mise en place du CSU va avoir un impact notable sur la disponibilité des agents sur le terrain et faciliter ainsi leur mission de proximité auprès des habitants. Pour affirmer encore ce travail auprès de la population, **une brigade en**

scooter principalement dédiée à la police routière va être instaurée. Le bénéfice de cette restructuration sera double. D'une part, le véhicule étant plus adapté à la mission, les agents seront plus efficaces et, d'autre part, ils permettront aux autres brigades de se consacrer pleinement à l'ilotage auprès des habitants. **Cette proximité avec la population est la clef de voûte de la Police municipale de Charenton.** C'est dans ce cadre, par exemple, que la Ville a mis récemment en place un nouveau service permettant aux seniors de solliciter un accompagnement à un distributeur automatique de billets (voir page 29 Charenton magazine n° 190), ou encore que la Police municipale est devenue l'interlocuteur privilégié des Charentonnais souhaitant bénéficier de l'opération tranquillité vacances.

A ce propos, il faut savoir que la demande peut se faire auprès du service place d'Astier ou via **le site Internet de la ville rubrique "Police municipale"**. Cette rubrique du site Internet a

d'ailleurs été retravaillée afin de mieux faire connaître les missions et champs d'action de ce service municipal, donner des informations pratiques et surtout, dans la version mobile du site, permettre aux habitants de faire des signalements en temps réel et ainsi faciliter les interventions de la Police municipale. Ces interventions peuvent également se dérouler dans les parties communes des copropriétés si les conseils syndicaux lui font parvenir une réquisition permanente, un document par lequel les propriétaires ou exploitants d'immeubles à usage d'habitation ou leurs représentants accordent à la police nationale ainsi qu'à la police municipale une autorisation permanente de pénétrer dans les parties communes de leurs immeubles.

Priorité à la lutte contre les infractions routières

Dépassement des limites de vitesse, stationnement gênant, voilà des infractions devenues banales

aux yeux de certains et qui pourtant peuvent empoisonner la vie de tous et mettre à mal la qualité de vie de Charenton. Concomitamment à l'instauration de la zone 30, **la ville a décidé de procéder à des contrôles de vitesse plus réguliers.** En lien systématique avec l'officier de police Judiciaire (OPJ) territorialement compétent, ce sont les agents de la Police municipale qui accomplissent cette mission. Ils sont également compétents pour déferer un automobiliste contrôlé sous l'emprise d'alcool, de stupéfiants ou encore dépourvu de permis de conduire.

Le stationnement est également un point sensible qui nécessite une attention particulière. Stationnement gênant ou dangereux sont de véritables fléaux. C'est pourquoi, il y a plusieurs années, Charenton a mis en place le stationnement payant sur une grande partie de son territoire. Si cette action a sans nul doute rebuté les automobilistes non-charentonnais à garer leurs véhicules sur la ville, il n'en demeure pas moins qu'un usage abusif du stationnement de longue durée est à constater dans certaines rues. Ces voitures ventouses (voir encadré) empêchent



la rotation des places de stationnement recréant pour tous les usagers des problèmes pour trouver des places. Afin de résoudre plus aisément ce phénomène, la ville et la Préfecture ont signé une nouvelle convention par laquelle **la police municipale est à présent habilitée à procéder à la mise en fourrière** (Fourrière de Limeil-Brévannes - 18, Avenue Jean Monnet - 01.56.73.90.90) des voitures ventouses.

Des prérogatives affirmées contre les incivilités

D'autres incivilités commises sur la voie publique mettent à mal la qualité de vie de la commune et sont au cœur des missions de la Police municipale. Il s'agit, par exemple, de la mendicité, de l'agressivité, de l'alcoolisme sur la voie publique, de l'occupation illégale du domaine public mais aussi des dépôts d'ordures sauvages, de containers sortis en dehors des heures de ramassage et des déjections canines qui défigurent la ville. **Aujourd'hui, place à la répression !** Si votre chien est pris en flagrant délit de déjection sur la voie publique en dehors des canisettes spécialement installées pour eux par la Ville et

que, de votre côté, votre comportement prouve que vous ne ramassez pas, il vous en coûtera 35 euros. Le but de la mise en place de cette verbalisation, comme de l'ensemble des missions de la Police municipale, est avant tout de sensibiliser et de faire de la prévention.



Remise des permis piétons aux CE2 de l'école Pasteur le 20 mai dernier

La prévention passe par les plus jeunes

Afin d'asseoir son travail de prévention et de sensibilisation et de créer du lien, **la Police municipale s'implique auprès des jeunes charentonnais.** A la sortie des écoles, bien entendu, pour assurer leur sécurité lors de leur arrivée et leur sortie de l'école ; dans les classes aussi à l'occasion des stages obligatoires de prévention routière qui donnent accès en CE2 au permis piéton puis en CM2 au permis vélo, deux sésames précieux pour obtenir au collège (5^e et 3^e) l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR) elle-même indispensable pour avoir la possibilité de conduire un scooter et s'inscrire à la préparation du permis de conduire. Auparavant, cette formation était prodiguée par la Police nationale. Enfin, pour la 1^{ère} fois cette année, les policiers municipaux dont l'un d'entre eux a reçu la formation officielle "d'intervenant

Voiture ventouse, que dit le Code de la route ?



L'article R417-12 du Code de la Route précise qu'il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route. **Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police.** Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe. Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.



départemental sécurité routière" sont allés à la rencontre des enfants des centres de loisirs élémentaires durant 5 jours pour leur proposer un stage de perfectionnement à la conduite d'un vélo, occasion pour l'un d'entre eux d'apprendre à faire du vélo et pour tous de mieux assurer leur sécurité en deux roues.

On le voit, les missions de la police municipale de Charenton ne cessent d'évoluer. Le renforcement de leur présence sur le terrain et de leurs

prérogatives émanent d'une forte volonté municipale d'assurer la sécurité des habitants et de protéger notre cadre de vie. C'est aussi la conséquence naturelle de plusieurs années de travail qui ont montré toute leur efficacité dans le quotidien de chacun.

Manuel Valls lui-même, alors qu'il était ministre de l'Intérieur affirmait en septembre 2013 : "Par leurs actions de prévention, de présence dissuasive, de médiation mais aussi de répression,

elles [les polices municipales] sont des acteurs déterminants pour assurer la tranquillité publique et la sécurité de nos concitoyens"*.

*3^e rencontres nationales des polices territoriales à Evry - septembre 2013.



3 questions à

Pascal TURANO

Maire-Adjoint
chargé de la sécurité
et de la gestion du domaine public

Charenton Magazine : Vous affirmez que la sécurité est une priorité. Or l'insécurité n'est pas si importante à Charenton ?

Pascal Turano : La situation géographique de notre ville aux portes de Paris, sa réputation de ville tranquille et riche, sa proximité avec de grands axes routiers lui imposant une importante circulation automobile de transit, le bois de Vincennes et sa population parfois à risque, de marginaux, de prostituées ou de visiteurs de la Foire du Trône, ses deux stations de métro et ses lignes de bus font de Charenton une ville potentiellement vulnérable face à une délinquance principalement extérieure qui pourrait penser qu'il suffirait d'y venir pour se servir.

Si, contrairement à d'autres villes voisines, les actes de délinquance restent plutôt faibles à Charenton, c'est que l'action de fond sans cesse affinée et les moyens nécessaires mis en place en partenariat avec notre commissariat de police nationale depuis quelques années sont efficaces. La sécurité est une véritable partie d'échecs au cours de laquelle toutes les pièces, même les plus petites, ont un rôle important à jouer pour maintenir en permanence un ou deux coups d'avance et gagner la partie.

Anticiper, entreprendre et occuper l'espace pour ne pas subir, c'est aussi ça "la prévention".

Charenton Magazine : Vous évoquez la prévention mais quelle est sa place dans le dispositif de sécurité ?

Pascal Turano : Même si elle n'est pas toujours visible, l'action municipale de prévention est ambitieuse et présente dans toutes les couches de notre société. Il faut souligner en premier lieu le travail d'accompagnement et de partenariat réalisé par les associations ou les services éducatifs et sociaux à l'affût du moindre signalement de personne en difficulté psychologique ou matérielle qui permet ainsi à bon nombre d'éviter de franchir le cap de la déscolarisation ou de la primo-délinquance. Cette action est complétée par un dispositif de policiers municipaux spécialement recrutés pour évoluer au contact de tous les Charentonnais. Nous avons créé un véritable service de police de proximité composé de professionnels formés à de multiples compétences, puisque aussi bien capables d'encadrer des enfants pour leur donner des cours de sécurité routière et leur faire passer un permis de piéton, de vélo, que d'accompagner également des personnes âgées qui souhaiteraient se rendre à leur agence bancaire, ou encore d'évoluer d'initiative ou sur réquisition sur tout le territoire de la commune pour garantir à chacun la tranquillité publique.

Charenton Magazine : Au cours des dernières années, la Ville a beaucoup investi pour la sécurité des Charentonnais. Quels sont les projets pour ce nouveau mandat ?

Pascal Turano : La sécurité n'a pas de prix mais a sûrement un coût. Nous avons créé un dispositif cohérent de vidéoprotection avec un Centre de

Supervision Urbaine que beaucoup de collectivités nous envient et s'approprient à copier. Ce terminal opérationnel, outil indispensable pour adapter et orienter en temps réel notre action face aux événements de la voie publique, permet de dissuader d'éventuels délinquants mais également d'identifier des auteurs de faits graves. Nous allons poursuivre le déploiement de nouvelles caméras notamment sur des secteurs de la ville moins couverts. Par ailleurs la période de printemps avec son lot de nuisances liées à la Foire du Trône nous oblige chaque année à faire travailler nos policiers municipaux le dimanche.

Cette présence visible et efficace, conjuguée aux besoins clairement exprimés par la population, nous incitent à pérenniser des prises de service dominicales et plus élargies en soirée.

Enfin, les trop nombreux actes d'outrage et de rébellion dont sont victimes nos agents lors de leurs interventions nous montrent que, sans réponse ferme et instantanée apportée par la justice aux délinquants, le niveau de violence auquel ils sont confrontés tous les jours peut monter très rapidement et mettre leur intégrité physique en danger.

C'est pourquoi, nous devons poursuivre le programme de formation de nos policiers pour leur permettre de gérer toutes les situations auxquelles ils sont régulièrement confrontés et mettre à leur disposition les moyens nécessaires autorisés, en armement ou autre équipement, dont ils ont besoin pour préserver leur propre sécurité en toutes circonstances, seule condition pour qu'ils puissent efficacement en assurer la nôtre. ■

TRADITION

Jolies clochettes du mois de mai



Délicat, frais et parfumé, le muguet est très attendu chaque année comme un symbole du printemps. Souvent considéré comme un porte-bonheur, il est de coutume d'offrir quelques brins le jour du 1^{er} mai.

C'est ainsi que le mois dernier, le Maire, Jean-Marie Brétillon, accompagné par Chantal Lehout-Posmantier, Maire adjoint chargé des seniors, et Véronique Gonnet, Conseillère municipale, est venu remettre aux habitants de la résidence Jeanne d'Albret ces petites clochettes blanches, également symbole d'affection et d'amitié. Le même jour, cinq résidentes* ravies se voyaient aussi remettre un beau bouquet de fleurs pour célébrer leur anniversaire. ■

*Yvonne Freylinger, Marthe Juino, Lucie Manetta, Nicole Plaisant et Madeleine Terrade



UDAF 94

Rétablir le dialogue au sein de la famille

La médiation familiale est un dispositif récent, soutenu par les pouvoirs publics depuis le début des années 2000, qui entre dans le cadre du soutien à la parentalité. Elle s'adresse aux membres d'une famille pour sortir d'une situation de crise, de conflit ou de rupture. Lors des séances, le médiateur familial, un tiers qualifié et impartial, aide les personnes à rechercher leurs solutions concrètes et durables dans le respect et la confidentialité. Il intervient à la demande des familles et travaille avec toutes les personnes en conflit, sans juger, ni prendre parti. Il contribue à restaurer la communication et accompagne les protagonistes dans une démarche constructive de dialogue et de solutions amiables. C'est notamment suite à un divorce ou une séparation, lorsque les liens sont rompus entre plusieurs membres d'une famille ou lorsque l'on doit prendre une décision difficile (prise en charge d'un parent âgé ou succession) que l'on peut faire appel à ce service.

A Charenton, depuis un an, l'Udaf 94* propose des médiations familiales une fois par semaine, au centre Alexandre Portier. Grâce au soutien de la Ville et de l'Association des Familles de Charenton, ces rendez-vous ont lieu les mardi après-midi, sur rendez-vous. Il suffit pour cela de contacter le 01.45.10.32.53 ou d'envoyer un courriel à mediation@udaf94.fr. La première rencontre d'information gratuite sera consacrée à l'exposé du problème. Ensuite, une médiation familiale vous sera proposée. Une participation financière basée sur vos revenus vous sera alors demandée selon votre situation (à partir de 2 €). ■

*Union départementale des associations familiales du Val-de-Marne
C.C.A.S. - Centre Alexandre Portier - 21, rue des Bordeaux

MÉDAILLE DES FAMILLES

Deux mamans à l'honneur



Le 20 mai dernier, deux mamans charentonnaises se sont vu attribuer la médaille de bronze de la famille française. Cette distinction a été créée en mai 1920, au lendemain de la Première Guerre Mondiale, pour honorer les mères françaises ayant élevé dignement plusieurs enfants. A cette occasion, Jean-Marie Brétillon, en témoignage de reconnaissance de la Nation, a remis cette médaille à Bénédicte Delatte et Christine Omgba-Sida, en présence de leurs proches. ■

PLUMES ET PALETTE

Charenton, foyer des auteurs et illustrateurs

Une fois encore, trois Charentonnais font l'actualité littéraire, avec un premier roman, un ouvrage sur le tennis contemporain et les belles images d'un livre jeunesse : trois démarches sensibles à découvrir et à parcourir.

ELODIE GEFFRAY

Un premier roman édité



Passionnée de littérature depuis son plus jeune âge, Elodie Geffray s'est décidée il y a peu de jeter ses propres mots sur le papier.

Elle a d'abord esquissé les contours de son intrigue, puis dressé le portrait tout en finesse des quatre personnages centraux.

Ensuite, elle s'est amusée à faire évoluer une situation "tout sauf normale" pour capter l'attention du lecteur avec ce premier roman intitulé "Les somnambules se réveillent tard".

S'il débute à la façon d'une intrigue policière, le récit va se révéler bien plus complexe que prévu et le lecteur va pouvoir découvrir un récit dense, en même temps qu'une écriture précise. Une particularité : il s'agit d'un roman numérique.

A l'heure des tablettes et des liseuses, certaines éditions sont en effet spécialisées dans ce type de format. Son roman est donc téléchargeable sur les sites habituels d'achats en ligne.

Aujourd'hui, elle planche déjà sur son deuxième projet littéraire.

Les somnambules se réveillent tard - Editions Chemin vert

AMANDINE WANERT

Un album tendre et coloré

Son museau est pointu et sa langue bien rouge... Pourtant, ce loup-là n'a pas l'air si méchant ! Le crayon d'Amandine Wanert donne à ce personnage des lignes harmonieuses et un air plutôt avenant.

Avec "Le loup trop gourmand", elle signe sa quatrième collaboration avec Karine Quesada, l'auteur. Amandine, à l'âge de 5 ans, voulait déjà être illustratrice de littérature jeunesse.

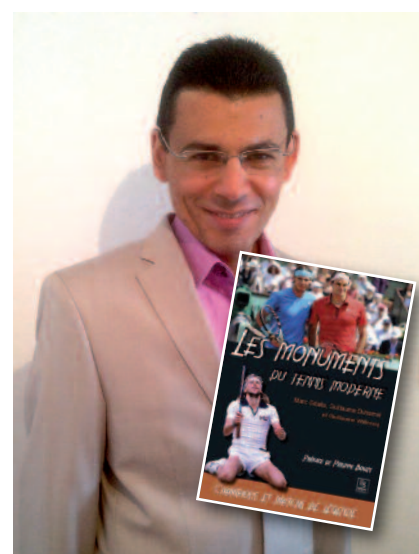
Aujourd'hui, après une solide formation dans les écoles Emile Cohl et Estienne, elle se plaît à mettre en image et en couleurs des albums pour les petits. Autre volet de son activité, elle réalise des illustrations médicales et scientifiques, par exemple pour des manuels scolaires ou dans la presse spécialisée. Elle a acquis cette capacité à rendre ludique et à simplifier un concept en quelques coups de pinceau. Ce goût pour la pédagogie, elle le met aussi en pratique lors de rencontres dans les écoles, quand elle vient expliquer aux enfants son métier d'illustratrice.

Le loup trop gourmand - Editions Micmac
www.amandinewanert.com



MARC GDALIA

Une déclaration d'amour au tennis



Marc Gdalia, Charentonnais, est cadre dans le secteur bancaire. De ses échanges avec le journaliste Guillaume Duhamel a germé le projet d'un livre idéal sur leur passion commune, le tennis des 40 dernières années, depuis 1974 année des premiers titres en Grand Chelem de Borg et Connors, jusqu'à la période actuelle avec Federer, Nadal et Djokovic. Guillaume Willecoq a rejoint les deux complices pour les aider à finaliser leur ambitieuse entreprise. L'ouvrage, divisé en deux parties, nous présente tout d'abord douze portraits saisissants de géants du jeu ayant remporté au moins six titres du Grand Chelem mêlant anecdotes inconnues et statistiques incroyables. Les auteurs nous font ensuite revivre 16 rencontres légendaires réparties en deux catégories "les chefs d'œuvre absolus" et les matches où les joueurs ont su repousser leurs limites au-delà de l'imaginable. Cet ouvrage de passionnés, qui ne ressemble à aucun autre de par la richesse des textes et de l'iconographie, est un régal pour tous ceux qui aiment la petite balle jaune.

Les monuments du tennis moderne par Marc Gdalia, Guillaume Duhamel et Guillaume Willecoq Editions Sutton ■

SOS FAMILLES EMMAÛS

Recherche d'un bénévole

L'association SOS Familles Emmaüs du Val-de-Maine spécialisée dans la prévention du surendettement, recherche un(e) bénévole pour l'accueil et le suivi des situations de familles ou personnes rencontrant des difficultés financières ponctuelles.

Disponibilité souhaitée : 1 ou 2 jours (ou 1/2 journées) par semaine à Charenton

Contact : 01.43.96.56.16. ou par courriel sos.fam.emmaus@orange.fr ■

MÉTHODES LINGUISTIQUES

Quand les associations vous aident à parler anglais

Le mois de juin est souvent associé aux révisions et autres préparations d'examens... L'association **Speak English in Charenton** a pensé aux élèves de 2nde, en leur proposant un stage d'anglais pendant les épreuves du Baccalauréat. Ainsi, du 16 au 20 juin, les jeunes pourront, sous couvert de s'être inscrits auparavant, pratiquer la langue de Shakespeare tout en s'amusant ! Mises en situation, jeux de rôles, consolidation grammaticale : les jeunes trouveront, tout au long de cette semaine, des repères solides et amélioreront leurs compétences linguistiques. **Tarif : 144 €.**

Rens. au 06.64.91.31.58. et 06.37.57.82.60. et par courriel speakenglishinch@yahoo.fr

La section Charenton-Trowbridge du comité de **Jumelage** propose, à partir de la fin des cours jusqu'au début du mois de juillet, puis du 18 au 29 août, des animations linguistiques assurées par un intervenant anglophone. Elles ont lieu tous les jours, du lundi au vendredi par groupe de 5 jeunes pendant 1h30. **Tarifs : 50 €/semaine, 80 €/deux semaines et 110 €/trois semaines.** Horaires en fonction du niveau d'anglais. Il convient de s'inscrire 8 jours avant la semaine souhaitée.

Rens. au 06.12.16.42.21 et par courriel jumelage.charenton.trowbridge@gmail.com

RÉSIDENCE BOBILLOT SELLIER

Vide-grenier

L'Amicale Bobillot Sellier organise un vide-grenier **le dimanche 22 juin prochain, de 8h à 18h.** Les promeneurs pourront trouver de bonnes affaires parmi les stands, en toute décontraction. L'entrée se fera par le 36, place Bobillot et par le 38, rue du Séminaire de Conflans. **Possibilité de s'inscrire le 14 juin** dans la 3^e cour de Bobillot.

Tél. 06.25.24.14.90 ■

ANIMATION

Vendredi 13 juin, venez participer à la fête des familles



A deux jours de la fête des pères, la Ville organise, sur la place Aristide Briand, la fête des familles. **Vendredi 13 juin prochain**, de 16h à 19h, les familles sont conviées à un après-midi de fête en plein air, avec de nombreuses surprises et animations. Il y aura de la magie, des clowns, des sculpteurs de ballons : enfin de quoi

émerveiller et amuser les enfants, sans oublier les barbes à papa, les bars à sirops et d'autres surprises !

Pour clôturer ce beau moment de partage, le Maire et Caroline Campos-Brétilon, Maire adjoint chargée de la petite enfance, remettront un cadeau aux familles présentes. ■

L'ÉCOLE EST FINIE

Avec l'été, la boum revient enfin !



Chaque année, les jeunes l'attendent avec impatience et fébrilité : la boum qui ouvre les festivités de l'été !

"La place Briand, le soir du samedi 5 juillet, prendra des allures de "dance floor", avec de la bonne humeur, des rythmes endiablés, des lumières et des ambiances dignes des plus grandes discothèques branchées", explique Jean-Marc Boccara, Conseiller municipal délégué chargé des animations de la ville.

Ainsi, de 19h30 à minuit, la place Briand prendra des allures de fête !

Pour danser jusqu'au bout de la nuit, petits et grands pourront s'hydrater au grand bar à eaux. Venez nombreux vous amuser et commencer les vacances d'été dans la gaieté ! ■

LIONS' CUP 2014

Les futures stars du basket ont rugi de plaisir

Le week-end des 19, 20 et 21 avril a vu se disputer le 1^{er} tournoi international U15 de Charenton. Il réunissait outre la Saint-Charles et l'ASVEL, quatre équipes étrangères dont trois européennes KK Spars Sarajevo, OKK Belgrade et Marciulionis Academy of Lithuania et une argentine le Club Banco de Buenos-Aires.



Faire venir ces formations issues des meilleurs clubs européens était une gageure et pour réussir ce 1^{er} tournoi mieux valait être deux. Ainsi l'organisation a-t-elle d'emblée été une action conjointe entre la Saint-Charles et le Lions Club de Charenton.

"Il y avait de notre part une volonté de mettre en lumière les U15 qui sont un peu notre catégorie phare avec deux titres de champions de France conquis en 2006 et 2007 avec Evan Fournier (devenu depuis un joueur NBA des Denver Nuggets et qui a gentiment accepté d'être le parrain de ce tournoi)", explique ainsi Fabrice Canet, président de la Saint-Charles.

"Ce projet était en gestation depuis trois ans", explique Alain Margo Président 2013-2014 du Lions Club. *"Notre commission jeunesse y a travaillé de longue date avec la Saint-Charles et*

il a fallu beaucoup de patience pour y parvenir".

Le Lions Club s'est chargé de l'intendance, ce qui, en l'occurrence, n'était pas une mince affaire puisqu'il fallait accueillir plusieurs délégations représentant une centaine de personnes.

La Saint-Charles s'est imposée au final sur Sarajevo dans un stade Nelson Paillou complet et enthousiaste.

Le résultat était ici presque anecdotique ; l'essentiel étant ailleurs dans la pose de jalons et de liens d'amitié avec des clubs venant de pays parfois lointains et désireux de construire des ponts avec la France.

Devant le succès remporté par cette organisation, la Saint-Charles et le Lions Club de Charenton espèrent dorénavant pérenniser cette manifestation. ■

LE LIONS CLUB DE CHARENTON

Une action engagée



Partie prenante de l'organisation de ce tournoi de basket, le Lions Club est une organisation caritative dont les actions de solidarité revêtent des aspects sociaux, culturels ou sportifs dans le but de retisser des liens dans notre société actuelle. Il faut souligner que chaque don récolté est intégralement affecté à une action précise. Très impliqué dans la lutte contre la maladie d'Alzheimer, le Lions Club a ainsi organisé la soirée de gala du 7 mars dernier à l'Espace Toffoli.

Elle a permis de recueillir 4000€ pour l'accueil de jour Alzheimer de l'EHPAD de Charenton. De même les bénéfices de la **prochaine brocante organisée les 14 et 15 juin** prochain place Aristide Briand seront affectés pour partie à la maladie d'Alzheimer et permettront également d'aider des enfants à partir en vacances. Alors n'hésitez pas à vous faire plaisir en chinant parmi les stands, car vous êtes sûrs de faire une bonne action !

Renseignements : 06.41.61.53.94
broc.lions.charenton@free.fr ■



Au revoir Patrick

Nous avons appris avec tristesse le décès brutal de Patrick Mbida Nkani à l'âge de 33 ans.

Patrick était un joueur majeur de l'équipe 1^{ère} au poste intérieur de la Saint-Charles où il évoluait depuis 2007. Physique exceptionnel, dunks enthousiasmants, il était également apprécié pour son humour et sa jovialité. A sa famille, à la Saint-Charles, *Charenton Magazine* présente toutes ses condoléances.

DERNIÈRE MINUTE

Les minimes, champions de France !

Au moment où ces lignes sont écrites, nous apprenons avec plaisir la victoire des minimes de la Saint-Charles au Final Four de leur catégorie après avoir battu Lille puis Villeurbanne.

Ils sont champions de France ! *Charenton magazine* reviendra sur cet événement dans son prochain numéro. ■

VOLLEY-BALL

Le rêve secret de l'équipe s'est réalisé !

Après une année tumultueuse en deuxième division nationale, le groupe a réussi l'exploit de remonter en "élite", le meilleur niveau amateur français.

Depuis 2008, l'équipe première de Charenton évoluait à ce niveau et, suite à une saison malchanceuse et pleine de péripéties, était rétrogradée en 2013 en deuxième division. C'était la fin d'un cycle.

En fin de saison dernière, l'objectif avoué était de refonder autour de quelques anciens joueurs d'expérience, un groupe plus jeune pour essayer à terme, en deux ou trois ans, de remonter.

Il est en effet très rare qu'une équipe descende et remonte en division supérieure la saison suivante.

Un groupe s'est reformé, non sans mal. En effet, un des meilleurs espoirs de l'équipe est parti à

Montpellier rejoindre l'équipe de France junior, quelques joueurs ont raccroché les genouillères et un autre a été muté professionnellement. Il a donc fallu intégrer quelques jeunes du club et compléter l'équipe par de nouvelles recrues.

Le groupe était fragile et seuls les plus optimistes, peu nombreux, espéraient pouvoir remonter immédiatement.

Poussés par ce fol et secret espoir, et par l'enthousiasme de quelques joueurs, l'équipe a travaillé d'arrache pied dans le sérieux et la bonne humeur afin d'atteindre le meilleur niveau possible.

Ce faisant, la saison débuta par cinq victoires consécutives et plaçant ainsi les Charentonnais en haut du classement à la fin des matchs aller (deux défaites et neuf victoires), au coude à coude avec leurs principaux rivaux. La confiance qui leur

faisait un peu défaut, s'est installée petit à petit et malgré deux faux pas, ils ont pu aborder le dernier quart du championnat en bonne position.

La rencontre décisive contre Bellaing, le second au classement, fut âprement disputée. **Soutenue par un public venu en nombre, l'équipe s'est imposée, distançant les autres prétendants à la montée. La première place était acquise, synonyme de montée !**

La saison prochaine sera délicate, l'objectif sera le maintien. Pour ce faire, le recrutement et l'intégration de nouveaux jeunes seront déterminants tout autant que le soutien du public charentonnais que les joueurs et les dirigeants espèrent aussi nombreux que lors de certaines rencontres de cette année...

En route pour de nouvelles aventures ! ■



ACADÉMIE DE DANSE Gala de fin d'année

L'Académie de danse organise son gala annuel de fin d'année **le 29 juin prochain au T2R**. Dès 14h45 un spectacle féérique vous enchantera pendant près de trois heures sur le thème des contes de fées.

Les tableaux, minutieusement mis au point par Delphine Hourdillé, permettront à 172 élèves danseurs d'évoluer tour à tour sur la scène. Cette année encore verra la participation exceptionnelle de deux danseurs de l'Opéra de Paris, Hugo Marchand et Lucie Fenwick, qui évolueront sur une variation surprise. Le final sur un French Cancan endiablé devrait comme à son habitude emporter l'enthousiasme général.

Rappelons que l'Académie de danse est ouverte à tous, filles et garçons, et s'adresse à tous les âges puisqu'elle comporte une classe d'adultes débutants !

Dimanche 29 juin 2014 à 14h45 - Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris. ■



SPORT DE COMBAT

Le Krav Maga ou comment se défendre efficacement

Le Krav Maga ("combat rapproché") est une méthode de défense d'origine militaire dont l'arrivée est assez récente en France. Depuis septembre 2013, l'Association Française de Krav Maga a ouvert ses portes à Charenton.

La philosophie de cette discipline est différente de celle des arts martiaux traditionnels comme l'explique Romain Bénichou : *"Le Krav Maga se base sur des techniques de self défense directement applicables dans la réalité. Il vise l'efficacité avant tout, un minimum de mouvements en un minimum de temps !"* **Le but est de permettre à toute personne, quels que soient son âge et sa corpulence, de se défendre en cas d'agression sans forcément posséder de qualités athlétiques particulières.**

L'Association Française de Krav Maga accueille ses pratiquants dans des locaux situés 5 rue Jean Pigeon. Au tronc commun pieds-poings, s'ajoutent des stages comprenant parfois la participation de personnalités qualifiées. *"Notre originalité, explique Romain Bénichou, est d'avoir développé un concept unique appelé "Street attack" basé sur des vidéos d'agressions réelles pour permettre concrètement aux participants de travailler de façon pratique les techniques et de se défendre efficacement."* Et *"dès septembre, de nouveaux cours de Krav Fit spécifiquement destinés aux femmes compléteront également le programme actuel pour répondre à leurs attentes"*, précise Elies Atoui.

Renseignements : 07.81.07.81.47

www.afkravmaga.fr - Retrouvez l'AFKM sur www.facebook.com/afkravmaga ■

PÉTANQUE

Dorian Thomas : petit prodige charentonnais

Il est des sportifs qui sont nés pour être champions dans un sport et la magie opère immédiatement lorsqu'ils commencent à le pratiquer. Dorian Thomas est de ceux-là.

Alors qu'il n'est inscrit dans un club de pétanque que depuis septembre 2013, Dorian est déjà champion de ligue Ile-de-France en doublette et double champion du Val-de-Marne et en triplette catégorie minimes.

L'origine de tout cela fut la découverte du Mondial de pétanque à Millau alors qu'il était en vacances chez ses grands-parents durant l'été 2013. Le coup de foudre est immédiat. *"C'est ça que je veux faire !"* s'exclame alors le petit garçon. Sa passion confirmée lors de concours de villages, Dorian décide, dès la rentrée, de s'inscrire à l'Entente Bouliste Charentonnaise, un choix logique puisqu'il est natif de Charenton. Il passe dès lors tous ses mercredis après-midis de 14h à 19h à s'entraîner au club situé dans le Bois de Vincennes en compagnie de sa maman qui l'accompagne dans sa passion, tout comme son papa. Le week-end est réservé aux concours, car très vite Dorian s'est révélé un redoutable compétiteur en tête à tête comme en doublette ou en triplette.

Les titres s'enchainent

Mais pour former des équipes, il a fallu surmonter une première difficulté. Dorian étant le seul jeune inscrit au club, il a dû s'associer avec des Nogentais rencontrés au fils des concours.

L'osmose a été vite réalisée puisqu'il a décroché successivement deux titres départementaux en doublette le 13 avril et en triplette le 4 mai (en remportant tous ses matches).

Devenu, le 18 mai, vice-champion de ligue Ile-de-France en triplette, il s'est qualifié pour le championnat de France jeunes qui se déroulera les 23 et 24 août prochains à Souston.

Tireur en doublette ou joueur du milieu (pointeur et tireur) en triplette, Dorian, qui a pour modèles les champions du monde Henri Lacroix et Dylan Rocher, espère marcher sur leurs pas et disputer un jour les plus grandes compétitions internationales *"Un jeune joueur a intégré l'équipe de France à seulement 15 ans !"* explique-t-il *"J'espère faire pareil !"* ■



BRIDGE

Une belle performance

Le Bridge Amical Charenton Saint-Maurice s'est distingué en prenant la 5^e place de la finale de Ligue Vallée de la Marne - Champagne - Flandres en Division III par 4 les samedi 10 et dimanche 11 mai derniers, manquant de peu la qualification pour la finale nationale.

Une belle performance néanmoins qu'il convient de saluer. Bravo à eux ! ■



En bref...

Soirée de fête avec N'Goa

L'association N'Goa vous propose **une soirée festive pour clôturer l'année scolaire le 27 juin**. Cette soirée se déroulera en deux parties : tout d'abord une démonstration d'ateliers comprenant danses africaines (N'Goa), danses orientales (Thalia), capoeira, Compagnie Adrenaline, zumba... puis le bal métissé où vous pourrez danser sur divers styles de musiques avec le groupe de musiciens Zara-Ma et Tony Kouad (swing, salsa, disco, zumba..).

Tout au long de la soirée une restauration et des boissons vous seront proposées.

Vendredi 27 juin 2014 à l'Espace Toffoli - 73 rue de Paris. Ouverture des portes à 19h30.

Renseignements et réservations : assngo@free.fr ou 06.72.89.59.44.

Soirée dansante de l'ADPS

L'Association Danse Passion et Sport Charenton en liaison avec la Municipalité, organise une soirée dansante ouverte à tous **le vendredi 20 juin 2014 de 21h à 1h du matin** à l'Espace Toffoli, 12, rue du Cadran à Charenton.

Entrée : 6 € avec une boisson. Tenue correcte exigée.

Réservation au 01.48.93.54.57 avant le 15 juin 2014. ■

NATAL MARKET

Un commerce dédié aux tout-petits



Place des Marseillais, la boutique attire le regard des passants : Natal Market. Derrière des vitrines claires et lumineuses, on peut y voir de nombreux articles de puériculture, disposés avec soin.

En poussant la porte de ce nouvel établissement ouvert il y a peu, le visiteur peut découvrir une large palette d'accessoires, de prêt-à-porter, de poussettes et autres transats.

Tout pour les tout-petits : c'est le crédo de Frédéric Attia, le responsable des lieux, qui accueille et conseille les clients. Il apporte son expertise et guide les parents ou futurs parents dans leurs

choix. *"C'est une boutique où l'on vient chercher le conseil, la proximité. Je suis attentif à choisir des produits de qualité, qui correspondent aux besoins des familles."*

La boutique est également présente à Paris, dans le 16^e arrondissement, ainsi que sur Internet.

3, place des Marseillais
ouvert du lundi au samedi de 10h à 19h
Tél : 01.84.23.09.09
www.natalmarket.com ■

ANNIVERSAIRE

François chaussures fête ses 25 ans

"Ici, on chausse toutes les générations!" Avec un large sourire, Sandrine Corazza explique que sa boutique, François chaussures, s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux adultes, hommes et femmes. Il y a 25 ans, c'est sa mère qui dirigeait l'établissement. Aujourd'hui, c'est elle qui a repris l'affaire. Elle peut s'enorgueillir de perpétuer la tradition familiale, avec douceur et savoir-faire. Les clients viennent se chausser dans son magasin, puis reviennent, saison après saison. Sa plus grande fierté, c'est quand une famille entière vient s'adresser à elle. **Le samedi 21 juin, Sandrine organise une journée spéciale à l'occasion des 25 ans de son commerce.** Toute la journée, **des remises de 20 %** seront accordées aux clients qui viendront trouver... chaussures à leurs pieds ! **74, rue de Paris - Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 13h et de 14h30 à 19h, le samedi de 9h à 19h - Tél. 01.43.96.51.06.** ■



ANIMATION

Les commerçants fêtent la musique !

L'association des commerçants de la rue de Paris (partie semi-piétonne) organise une manifestation festive le **samedi 21 juin prochain**, à l'occasion de la fête de la musique.

Toute la journée, des groupes aux styles variés se produiront devant les boutiques, égayant ainsi le passage des piétons.

En outre, des animations seront proposées, de 11h à 22h, aux passants avec de nombreux jeux, tombola et des lots à gagner. Notons également l'atelier "l'enquête des petits reporters" qui sera proposé aux enfants.

Les plus gourmands trouveront aussi des barbes à papa et des crèmes glacées. ■

OUVERTURE

Une nouvelle boulangerie dans le quartier de Bercy



Les premiers clients de la boulangerie de Bercy sont contents, mais étonnés. Étonnés, car cette antre de la gourmandise qui sent bon le pain chaud et la viennoiserie est située au rez-de-chaussée d'un immeuble de la rue du Nouveau Bercy, face à la station Autolib.

A l'intérieur, **Youssef Farouki et son équipe reçoivent les clients de 6h30 à 20h30** en leur proposant un festival de pains, baguettes et formules du midi.

Côté pâtisserie, les clients vont pouvoir se régaler de Paris-Brest, éclairs au spéculos ou encore de tartes au citron. Si l'emplacement de cette boulangerie peut surprendre au premier abord, le professionnalisme et le sourire de l'équipe sauront, à coup sûr, séduire les habitants du quartier !

4, rue du Nouveau Bercy ■

Votre Communauté de Communes

CHARENTON - SAINT MAURICE

ACTUALITES

Club Gravelle Entreprendre

Mercredi 18 juin 2014 à 19h00 : Assemblée Générale du Club à la Villette (Paris 19^e)

Cette année, pour son Assemblée Générale, le Club s'expose au Parc de la Villette avec "la maison qui déménage" d'Aline Maréchaux et de Pascal Colné (de la SCOP Univers & Conseils, entreprise membre du Club, en partenariat avec Habitat et Humanisme et le Parc de la Villette).

Il emmène dans sa "coquille" Daphné Dejay (photographe, peintre, sculptrice, artiste charentonnaise) ce qui constituera une belle occasion de faire la démonstration du dynamisme du territoire.

Cette soirée se déroulera autour du thème de l'éco-construction et du développement durable et se clôturera par un cocktail musical.

ATELIER SIMULATION

Se préparer à l'entretien d'embauche

Cet atelier permet de préparer l'entretien d'embauche, étape incontournable qui peut être perçue comme angoissante et presque infranchissable par les demandeurs d'emploi. Lors de simulations d'entretien en vis-à-vis, une personne joue le rôle du recruteur face au candidat qui effectue une présentation personnelle en 3 minutes en relatant son parcours et en mettant en avant les compétences qu'il possède pour le poste. On apprend ainsi à déjouer les pièges que présente ce genre de situation ce qui permet de l'aborder avec davantage de confiance en soi, mais également à reformuler son CV en termes de compétences.

Mardi 24 et jeudi 26 juin à la Direction de l'Economie et de l'Emploi - Espace Toffoli 12, rue du Cadran - Renseignements et inscriptions au 01.46.76.50.00.

COMMERCES ET ENTREPRISES

Prochain guide pratique en préparation

Le prochain guide pratique de Charenton est en préparation ainsi qu'une mise à jour de l'annuaire interactif. A cet effet **un courrier signé par le Maire de Charenton a été envoyé aux commerces et entreprises s'adressant au public** ces derniers jours afin qu'ils puissent être répertoriés. La réponse est attendue avant le 13 juin 2014.

Au cas où vous n'auriez pas reçu ce courrier, vous pouvez contacter Nicolas Tourtelier à la Direction de l'Economie et de l'Emploi Espace Toffoli - 12, rue du Cadran - Tél : 01.46.76.50.01 et par mail à ntourtelier@charenton.fr

ÇA S'EST PASSÉ Commémorations

Journée Nationale du Souvenir de la Déportation

Le 27 avril était célébrée la Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation marquant le 69^e anniversaire de la libération des camps de concentration et d'extermination. C'est devant le monument aux morts de Saint-Maurice que les élus de la Communauté de communes et les représentants des associations d'anciens combattants et de déportés se sont recueillis. L'émotion était palpable lors de la lecture de l'appel des morts en déportation et de la liste des camps de concentration.

Cette évocation des horreurs perpétrées par la barbarie nazie est indispensable pour ne jamais oublier et transmettre sans cesse le souvenir aux générations successives.



99^e anniversaire du génocide arménien

Le 29 avril, la municipalité a procédé avec émotion à la commémoration du 99^e anniversaire du génocide arménien devant le khatchakar situé dans le parc de la Cerisaie.

Une cinquantaine de personnes étaient présentes sous une fine pluie printanière autour de Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton, de Philippe Bourdajaud, Maire-adjoint de Saint-Maurice, de Jean-Luc Cadeddu, Maire-Adjoint de Maisons-Alfort, de plusieurs élus et de Mme Annie Pilibossian, Présidente de l'Association Culturelle Arménienne de Marne-la-Vallée.

On pouvait ainsi reconnaître aux côtés de Mgr Zakarian, Archevêque émérite, des représentants de l'Eglise arménienne d'Alfortville et de la paroisse de Charenton, Roger Tcherpachian, donateur du khatchkar, ainsi que Jacques Deghirmendjian et les anciens combattants et résistants arméniens parmi lesquels, le plus ancien, Arsène Tchakerian, 97 ans, Officier de la légion d'Honneur et ultime survivant du mouvement de résistance, le célèbre "groupe Manouchian".



8 mai 1945

Le 8 mai, c'est à Charenton cette fois, que le monde combattant avait rendez-vous pour un défilé solennel dans les rues menant au monument aux morts.

Devant celui-ci s'est déroulée, comme dans chaque ville de France, la cérémonie officielle célébrant le 69^e anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie et de la victoire des Alliés, sous la présidence de Jean-Marie Brétilon, Président de la Communauté de communes.

Cet instant toujours chargé d'émotion est une occasion de rendre hommage au sacrifice consenti par les générations qui nous ont précédés et qu'il convient de ne jamais oublier, ainsi que de rappeler à tous à quel point la paix est précieuse et fragile y compris en Europe.

Aussi faut-il continuer à œuvrer sans relâche pour que les générations futures puissent toujours profiter d'un monde apaisé.



A VOS AGENDAS

Cérémonie de l'Appel du 18 juin

Mercredi 18 juin sera célébré le 74^e anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle. Un car prendra les participants à 17h15 devant l'Hôtel de Ville de Saint-Maurice, puis à 17h45 sur la place Aristide Briand à Charenton afin de les conduire devant la stèle du Général de Gaulle, à l'angle de la rue du nouveau Bercy et de l'avenue du Général de Gaulle.

L'Appel du 18 juin lancé par le Général depuis Londres et qui fut symboliquement le point de départ de la résistance sera lu, ainsi qu'un message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire. Jean-Marie Brétilon, Président de la Communauté de communes, prononcera une allocution avant que ne retentissent le poignant chant des partisans et la Marseillaise.

ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES PIERRE SOULAGES

Portes ouvertes

Le samedi 21 juin de 10h à 18h, l'équipe enseignante et les élèves de tous âges de l'atelier d'arts plastiques Pierre Soulages seront fiers de présenter leur travail au cours de la traditionnelle journée portes ouvertes. Cette année, jeunes et adultes se sont amusés à travailler autour d'un thème bien mystérieux "Endroit/envers, concave/convexe, intérieur/extérieur" mais assurément propice à offrir au visiteur une exposition baignée d'humour et de poésie. A cette occasion, les visiteurs pourront découvrir le site Pierre Soulages mais aussi la salle Camille Claudel où des démonstrations de gravure et de modelage seront proposées tout au long de la journée ainsi que de vitrail et de mosaïque l'après-midi.

Les personnes désireuses de s'informer sur les enseignements artistiques proposés par l'équipement pourront, ce jour-là, se procurer les nouvelles brochures de présentation de la saison 2014/2015.

Celles qui sont déjà convaincues et qui ont jeté leur dévolu sur un atelier auront également la possibilité de s'inscrire pour la rentrée de septembre.

Atelier d'arts plastiques Pierre Soulages : 87 bis, rue du Petit Château
Salle Camille Claudel : 9, place de la Coupole
Tél. 01.46.76.66.06. / 01.46.76.68.06.



CONCERT

Ecoutez et dansez avec le kangaroo groove !

Initial Kangaroo Groove, c'est la rencontre de musiciens amoureux des mélodies et du groove. Depuis 2009, ils puisent leur inspiration dans les musiques du monde, la samba, le reggae, le tango et la soul music. Autour de la



voix de Miguel Sevret, tous prennent plaisir à jouer et à partager. Leurs textes sont teintés de liberté, d'humour, parfois de nostalgie. Récemment, leurs compositions ont pris une direction plus rock, avec une énergie communicative. Le mercredi 18 juin, à 20h30, ils seront en concert au petit t2r et interpréteront des titres de leur composition "she's gone" ou encore "sweet mama", aux sonorités plus Caraïbes. Véritable voyage musical, IKG s'aventure aussi sur des sujets plus graves, comme le génocide rwandais ou se plaît à revisiter la Javanaise... L'émotion, la pulsation et le groove seront au rendez-vous pour cette soirée festive.

Le petit T2R - 107, rue de Paris - 10 € - Réservations au 06.63.87.28.07.

Facebook : <https://www.facebook.com/IKG.Groupe>

Souncloud : <https://soundcloud.com/ikg-d-mo-musique>

LE FESTIVAL DES CONTES D'ÉTÉ

6^e édition à partir du 10 juillet

Pour la sixième année consécutive, le réseau des médiathèques organise, le festival des Contes d'été. Au programme, lecture de contes en plein air, dans les jardins et parcs de la ville. Un plaisir à ne pas boudier d'autant que cette animation est en accès libre ...

- **Judi 10 juillet 2014 à 10h30 :**
Bébé bouquine (pour les 0-3 ans)
Square du Cardinal Richelieu (près de Bercy 2)
- **Judi 17 juillet 2014 à 15h :**
"le mardi pardi !" (pour les 3-6 ans)
Square de la Ceresaie
- **Judi 24 juillet 2014 à 15h :**
"le chemin des saisons" (dès 6 ans)
Square de la Ceresaie

Renseignements au
01.46.76.69.00.



à Charenton et à Saint-Maurice

Sortir

L'agenda culturel et artistique de la Communauté de Communes

JUSQU'AU 29 JUIN

Retroactif

Exposition.

Entrée libre **du mardi au samedi de 13h à 18h**. Graffitis d'hier et d'aujourd'hui : cette exposition réunit les œuvres d'un collectif d'artistes et présente plusieurs styles, du cartoon au figuratif, du lettrage à l'abstraction...

Espace Art et Liberté à Charenton - 01.46.76.68.14



MERCREDI 4 JUIN

9h-12h30 : Atelier Grenadine

25 €. Activités artistiques et loisirs créatifs "à la carte". Sur réservations.

Ateliers tout en couleurs - 06.84.59.63.24.

Nataly et les ateliers tout en couleurs



Tous les dimanches de 14h à 18h,

Nataly Guetta vous convie à un moment de détente et de découverte des arts

plastiques et ludiques. Dans son atelier du 51, square Henri Sellier, elle vous accueille autour de divers thèmes : modelage (8/06), mosaïques (15/06), atelier tout en bonbons (22/06), atelier peinture acrylique (29/06) et tatouages spécial vacances (6/07). 25 €, 35 € matériel fourni.

Plus d'infos sur atelierscouleurs.org ou au 06.84.59.63.24

VENDREDI 13 JUIN

20h : Coup de foudre à Manhattan

Cinéma sur les quais. Entrée libre. Réalisé en 2002, avec Jennifer Lopez et Ralph Fiennes. Durée : 1h45. Navette gratuite à 19h45, place Aristide Briand, retour assuré.

Espace Jeunesse de Charenton - 01.46.76.44.54.



SAMEDI 14 JUIN

10h-18h : Culture et bibliothèque pour tous

Journée porte ouverte en entrée libre. Faites-vous plaisir en achetant un livre à partir de 0,50 €...

146, rue de Paris à Charenton - Tél. 01.41.79.40.52.



Du 13 au 15 juin

LES 5^{ES} MUSICALES DE SAINT-MAURICE

Pour la cinquième année consécutive, la ville de Saint-Maurice organise son festival de musique, pour le plus grand bonheur des amoureux du classique et de la découverte ! Tous les concerts se dérouleront à l'Eglise communale de Saint-Maurice (45, rue du Maréchal Leclerc) du 13 au 15 juin 2014. Tous les renseignements au 01.45.18.81.59.

- **Vendredi 13 juin à 20h30** : Concert Baroque - 15 €, 10 €, gratuit pour les élèves des Conservatoires
- **Samedi 14 juin à 20h30** : Concert Récital de piano par Louis Lortie - 9 €, 5 €, gratuit pour les élèves des Conservatoires
- **Dimanche 15 juin à 18h** : Concert Mozart, Beethoven - 15 €, 10 €, gratuit pour les élèves des Conservatoires. Avec Nikita Boroso-Glebsky au violon, Miguel Da Silva à l'alto et Henri Demarquette au violoncelle.

10h-17h : Pastel d'après modèle vivant
50 € + 10 € modèle (adh°18 €). Technique sèche, pastel, fusain, sanguine etc...
Ateliers d'arts de Charenton - 01.43.68.91.76.

SAMEDI 21 JUIN

14h30 - 18h30 : Peinture aux pigments
45 € (adh°18 €). Technique pinceau, spatule et couteaux tous niveaux. Pigments et liants fournis.
Ateliers d'arts de Charenton - 01.43.68.91.76.



VENDREDI 27 JUIN

18h - 20h : Boîte à musiques
Entrée libre. Le conservatoire finit l'année en fête...
1h30 de musique dans toutes les salles.
Conservatoire André Navarra - 01.46.76.68.00.

20h30 : Les fugueuses

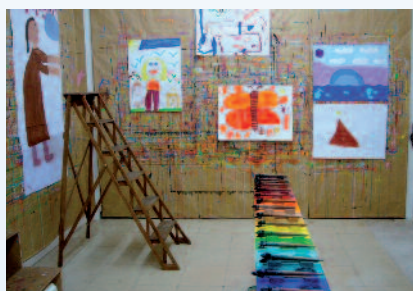
10 €. Par la Compagnie du Val d'Osne, sur un texte de Pierre Palmade. Deux femmes que rien ne prédisposait à se rencontrer, vont faire un bout de chemin ensemble, voire plus, car elles ne sont peut-être pas pressées de se quitter. Autre séance le 28/06 à 20h30.
Théâtre des 2 Rives - Petit t2r
06.13.79.08.89 ou
compagnievaldosne@yahoo.fr

SAMEDI 28 JUIN

20h : Présentation de fin d'année des élèves de la classe d'art dramatique du conservatoire Olivier Messiaen. Entrée libre.
Les différents groupes de la classe d'art dramatique, vous présentent une partie de leur travail de l'année.
Diversité et plaisir partagé sont au rendez-vous.
Théâtre du Val d'Osne à Saint-Maurice

DIMANCHE 29 JUIN

10h30 : Atelier peinture-découverte
32 €. L'Atelier de Charenton propose aux enfants et aux adultes de venir découvrir sa pratique originale. On partage le même matériel, mais chacun peint sur sa feuille... Pour vivre un temps de douceur et de bonheur. Autres séances le samedi 2/07 à 10h30, 14h30 et 16h (35 €, 25 €).
L'Atelier de Charenton - 06.12.61.39.08.



DIMANCHE 6 JUILLET

15h45 : Heures d'orgue d'été
Libre participation.
Concert d'orgue par Marie-Hélène Greffard (Québec)
Eglise Saint-Pierre de Charenton - 06.60.20.74.68.



Du 7 AU 11 JUILLET

10h-11h15 : Stage de peinture
139 €. Dans un lieu coloré, avec du matériel de grande qualité, on peint debout sur des grandes feuilles de papier, selon son inspiration. L'Atelier de Charenton vous propose un précieux moment de détente et de loisir, loin de tout esprit de compétition et de la vie à cent à l'heure.
L'Atelier de Charenton - 06.12.61.39.08.

Du 7 AU 31 JUILLET

14h-18h : les Bulles'arts
25 €. Activités artistiques et loisirs créatifs "à la carte". Sur réservations.
Ateliers tout en couleurs à Charenton
06.84.59.63.24. ou asso@atelierscouleurs.org

Le réseau des médiathèques



TOUS LES SAMEDIS

Speaking coffee

Entrée libre. Tous les samedis de 9h30 à 11h30 le comité de jumelage Charenton-Trowbridge vous propose des conversations en anglais, animées par Jonathan Morley.
Médiathèque des Quais à Charenton

MERCREDIS 4 ET 18 JUIN

Rhyme time

Entrée libre sur réservation. Séances d'éveil à l'anglais par le biais de comptines pour enfants (jusqu'à 5 ans).
Médiathèque des Quais à Charenton : le 04 juin à 10h30
Médiathèque Eugène Delacroix à Saint-Maurice : le 18 juin à 10h30

MERCREDIS 11 ET 25 JUIN

Café biberon

Entrée libre. Des histoires contées par les bibliothécaires, pour les enfants de 0 à 6 ans.
Médiathèque Eugène Delacroix à Saint-Maurice : les 11 et 25 juin à 11h

VENDREDI 13 JUIN

à 20h30 : Ouvrons les guillemets

Entrée libre. "Fantaisies, racontars et autres écrits venus du froid" avec Solange Boulanger, comédienne et Marie Klein, harpiste. Honneur à la Scandinavie et à six de ses nombreux auteurs...
Médiathèque E. Delacroix à Saint-Maurice - 01.45.18.81.71

LES RÉVISIONS DU BAC

Les médiathèques ouvriront leurs portes aux élèves leur offrant ainsi un espace idéal pour les révisions !
médiathèque Eugène Delacroix : du 3 au 14 juin - Mardis, jeudis et vendredis 10h-19h, mercredis 10h-18h, samedis 10h-17h.
Médiathèque des Quais : du 10 au 14 juin - Mardi, jeudi et vendredi 10h-20h, mercredi et samedi 9h30-20h



EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Les principales décisions du Conseil municipal du 22 mai 2014

Règlement intérieur du Conseil municipal

A chaque début de mandat, le Conseil municipal a 6 mois pour adopter son règlement intérieur. Il détermine le fonctionnement du Conseil, des commissions et la communication politique.

Votes : 34 pour, 1 abstention

Attribution des subventions aux associations

Traditionnellement, le Conseil municipal de mai détermine les subventions allouées aux différentes associations charentonnaises.

Cette contribution au titre des subventions ne représente qu'une partie du soutien de la commune aux associations qui bénéficient par ailleurs de la mise à disposition des équipements publics, d'un apport en logistique et en communication.

Votes : 31 pour, 4 abstentions

Installation provisoire du multi-accueil Paris et de la crèche familiale dans des modulaires

Le Conseil municipal donne l'autorisation au Maire de déposer une demande de permis de construire pour cette installation.

Le temps des travaux engagés sur l'actuel multi-accueil situé square Jules Noël, les modulaires situés dans la cour de l'Hôtel de Ville (qui abritaient l'école provisoire des 4 Vents) accueilleront les petits enfants du multi-accueil et de la crèche familiale.

Cela nécessite des réaménagements intérieurs d'où le permis de construire.

Votes : 31 pour, 4 abstentions

Dotation parlementaire pour l'extension du multi-accueil

Ce même multi-accueil une fois réhabilité portera à 42 le nombre de berceaux (contre 30 actuellement).

Pour contribuer au financement de cette opération, le Député de notre circonscription, Michel Herbillon, propose d'allouer à la ville de Charenton une dotation parlementaire de 50 000 €.

Vote à l'unanimité

Avenant à la promesse de vente du terrain Jaurès-Gravelle

Il s'agit de proroger la promesse de vente sur le terrain occupé par l'ancien LEP Jean Jaurès.

Pour rappel, le projet prévoit la construction de logements libres, d'un parking souterrain et d'une salle municipale (en plus de l'école élémentaire située rue Anatole France).

Des recours ont été déposés contre le permis de construire ce qui conduit à proroger le délai de réalisation de la promesse de vente.

Votes : 30 pour, 5 contres

Rachat d'un fonds de commerce rue du Pont

Les objectifs de l'opération d'aménagement de la rue du Pont sont les suivants :

- maintenir le commerce de proximité de la rue



du Pont, de la rue de Paris sur sa partie semi-piétonne et de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny,

- requalifier l'entrée de ville,
- favoriser la mixité sociale des logements.

Pour avancer et maîtriser le foncier, la Ville signe une convention tendant à acquérir un fonds de commerce situé dans ce périmètre.

Vote à l'unanimité

Projet éducatif du service prévention-médiation

Il existe déjà un service jeunesse en charge des activités de loisirs à destination des 11/17 ans. Afin de compléter ce dispositif, et ainsi atteindre un public élargi aux jeunes adultes, la municipalité a également fait le choix de créer un service médiation-prévention.

Ce service est actuellement organisé autour d'un chargé de mission et d'un éducateur sportif.

Un diagnostic a été réalisé émettant des préconisations sur la base desquelles a été construit un projet éducatif.

Charenton Magazine reviendra plus longuement sur ce nouveau service. ■



Elections européennes

Si vous souhaitez connaître les suffrages remportés par les différentes listes sur le territoire charentonnais, y compris bureau par bureau, rendez-vous sur le site Internet de la ville www.charenton.fr rubrique "Démocratie locale - Elections" ■

"CHARENTON DEMAIN"

OPA DU PARTI SOCIALISTE CHARENTONNAIS SUR LA FCPE !

En clair : alors que la ville de Charenton s'est inscrite dans un processus de concertation avec l'ensemble des acteurs concernés par l'application de la **difficile et contestée réforme des rythmes scolaires**, quelques membres charentonnais de la FCPE tentent de saboter ces réunions qui se tiennent en mairie avec les enseignants et d'autres représentants de parents d'élèves.

Disons-le tout net : il s'agit d'une fraction "dure" de la FCPE qui n'est pas représentative de l'ensemble des parents adhérents de cette association et qui se situe davantage dans une opposition systématique vis-à-vis des initiatives de la mairie. Dans les conseils d'école, on a pu mesurer le fossé existant entre les différentes nuances qu'expriment les parents

et la tentative de membres de la liste socialiste de Charenton qui disent s'exprimer par des propos tranchés au nom de la FCPE. Une telle attitude discrédite cette fédération

La municipalité recherche la moins mauvaise des solutions pour répondre à un décret du gouvernement difficilement applicable et, en fin de compte, contraire à l'intérêt des enfants. En charge de la bonne gestion des finances de la ville, comme tous les Maires de France, nous rappelons que rien n'est gratuit. Tout a un coût et c'est l'un des reproches que les villes, toutes tendances politiques confondues, font au gouvernement : une réforme voulue par l'Etat mais subie financièrement par les communes (et par les parents et les enseignants) !

C'est un manque de réalisme flagrant par rapport au contexte économique et financier national, aux économies demandées par l'Etat aux collectivités, à la baisse des dotations, à la péréquation qui s'ajoute à nos dépenses. **C'est aussi une réforme bâclée, à laquelle s'opposent majoritairement les enseignants et les parents.**

Légaliste, la ville de Charenton appliquera néanmoins la réforme des rythmes scolaires mais ne sera pas en mesure de proposer toutes les activités qu'elle aurait souhaitées. **Seuls comptent pour nous l'intérêt des enfants, des familles et l'accord des enseignants.** Or, peut-on faire une réforme contre l'avis de tous ? Rappelons que ce sont pour la ville des animateurs supplémentaires à recruter, une restauration scolaire de plus le mercredi ; pour les associations sportives ou culturelles, des cours supprimés puisque le mercredi matin sera désormais travaillé.

Dans cette affaire qui dure maintenant depuis 2 ans, certains ont voulu en faire une affaire politique. Cette fraction de la FCPE charentonnaise défend-elle les familles ou est-elle un outil du parti socialiste local ? La réponse est dans la question !

Les élus du groupe Charenton Demain

Retrouvez-nous sur notre blog : www.charenton-demain.fr



"CHARENTON AVANT TOUT"

QUE DE TEMPS PERDU
POUR LES JEUNES CHARENTONNAIS

Il y a deux ans, la majorité municipale démantelait l'ALIAJ, l'association charentonnaise qui était chargée d'animer le temps libre des jeunes (-18 ans) et dont bénéficiaient également les jeunes adultes (≥ 18 ans). Le service municipal créé en remplacement, qui peine toujours à trouver sa place, n'a pas été prévu pour accueillir ces derniers. Voilà donc deux ans qu'à Charenton, une fois leur 18^e anniversaire fêté, les jeunes adultes sont laissés à l'abandon, sans même disposer d'un lieu qui leur permette de se retrouver.

Pour une fois non sourde à nos remarques, la majorité municipale réalise aujourd'hui qu'elle ne pourra pas continuer à faire comme si ces jeunes adultes n'existaient pas et réfléchit donc à la mise en place d'un service municipal qui leur serait dédié. Que de temps perdu ! Le recrutement d'un médiateur et d'un animateur, comme nous le proposons, va dans le bon sens. Il est néanmoins difficile de se réjouir totalement sans connaître les détails du projet, ni les moyens qui y seront affectés ! Deux bémols sont

malheureusement déjà à signaler : l'absence de local libre destiné à l'accueil des jeunes adultes et le prix du service dont ceux qui en auront le plus besoin sont souvent aussi ceux qui en ont le moins les moyens financiers.

Loïc RAMBAUD,
Conseiller Municipal



"POUR CHARENTON, L'HUMAIN ET L'ÉCOLOGIE"

Parce que la démocratie n'est pas juste un mot, la tribune est ce mois-ci rédigée par Frédéric Léonzi, animateur du groupe Europe Ecologie Les Verts pour Charenton-le-Pont : "Merci aux 1 008 électeurs (9,63%) qui ont soutenu notre liste, "Pour Charenton, l'humain et l'écologie!". Pour Charenton, les dossiers à enjeux écologiques, économiques et sociaux sont nombreux : qu'il s'agisse de la défense des intérêts des Charentonnais dans le contexte d'austérité que renforce le pacte de "responsabilité", de la défense du patrimoine immobilier face aux appétits des promoteurs, de la protection phonique qu'attendent toujours les riverains de l'autoroute, des antennes relais dont les conditions d'installation doivent être encadrées. Une lutte contre les pollutions que la commune doit prendre à bras le corps!"

www.eelv-a-charenton.fr



Émilie BERTRAND

Chantal GRATIET



"CHARENTON AMBITION"

LIBERTÉ D'EXPRESSION
ET SI NOUS ÉCRIVONS À L'ENCRE SYMPATHIQUE ?

Après la campagne municipale calomnieuse envers notre union du Centre Droit et des Indépendants, la nouvelle municipalité ne nous concède que 807 signes, à l'origine une curieuse règle de proportionnalité en matière d'écrits. Nous déplorons cette attitude anti-démocratique qui ne mène à rien à part satisfaire les vieilles rancœurs des uns et des autres. Nous aimerions dialoguer avec vous, échanger dans la construction, aider notre belle ville à se préparer pour un avenir incertain, mais cela ne nous est que trop **partiellement** possible.

Mais aujourd'hui l'encre ne s'effacera pas !

Victor Hugo voulait que la République ait 2 noms : Qu'elle s'appelle Liberté et Chose Publique.

RECENSEMENT

**Vous avez eu 16 ans,
venez vous faire recenser :**

- de juin à septembre 2014 pour les jeunes garçons et filles nés en juin 1998,
- de juillet à octobre 2014 pour ceux nés en juillet 1998,
- d'août à novembre 2014 pour ceux nés en août 1998.

Si vous veniez avant votre date anniversaire, votre demande ne pourrait être enregistrée. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- un justificatif de domicile récent.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc.).

AFFAIRES CIVILES

**Du lundi au vendredi : 16, rue de Sully
de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h
Le samedi : 7, rue Gabriel Péri
de 8h30 à 11h45 - Tél. 01.46.76.46.50**



**Charenton
Magazine
chez vous**

En cas de non réception de votre Charenton Magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou via le site de la ville : www.charenton.fr

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Anna BERLIOZ
Augustin HERLET
Manon FORTUNE
Ishaanth TILLE
Marie BOSSÉ
Camille LI
Jesse JORDAN GOLDEMBERG
Evan CRICHI
Soane PIEDADE
Sacha BELYAZID
Mouhamed LO
Corentin APPÉRE
Tilya PHAM
Sylvia BIGNIER
Louis MOULARD MARCOVICI
Mila FOURNIER AVNER
Jules BRUNET DORIN
Katell LAGUERRE
Alia MEHOUEL
Chloé CORAIRE
Matan RIFF ZINDANI
Stella TOUBOUL
Randy PAMPHILE
Stella BEQUIGNON
Liam LANKAR
Baptiste PERRAUDIN
Youssef ELMESEIRY
Zakarya DAHMOUNI
Romy MEIMOUN
Maxime HASHEMI LE BLAYE
Aodran LUCAS RUI
Oren COHEN
Lenny AÏCH
Gabriel ETIENNE
Dev-Ali TERMOUL

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Régine CARVAL et Sébastien ARTUS
Le NGUYEN et Tony ASDRUBAL
Hélène LETERME et Vincent DEBAQUE

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Rahmim FITOUSSI
Hervé LASCAUD
Paul BERTHÉZÈNE
Marcelle VIARD
Pierre LEPORITOIS
Eva SIRJOVOVA
René CANOVA
Erwan LECLERCQ
Annick CLEMENT
Catherine GUILBERT épouse DUHAIL
Maurice PASCAL
Barkahoum HELLALI veuve HELLALI

RAPPEL

N'attendez pas pour le renouvellement de vos papiers d'identité

Comme Charenton magazine vous le précisait dans son dernier numéro, si à l'approche des vacances d'été vous souhaitez renouveler votre Carte nationale d'identité (CNI) ou votre passeport, n'attendez plus ! En effet, à l'heure où cet article est écrit, il faut compter minimum 6 semaines pour la réalisation d'une CNI et 3 semaines pour un passeport. **Renseignements et prise de rendez-vous pour la demande de passeport : 01.46.76.46.57. ■**



Contactez vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

Hervé GICQUEL

1^{er} Maire adjoint chargé des finances, des ressources humaines et de l'administration générale
hgicquel@charenton.fr

Marie-Hélène MAGNE

Maire adjoint chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire
mmagne@charenton.fr

Patrick SÉGALAT

Maire adjoint chargé de l'économie, de l'emploi, des relations avec les grandes entreprises et du soutien juridique et administratif aux associations
psegalat@charenton.fr

Chantal LEHOUT-POSMANTIER

Maire adjoint chargé des seniors et de la résidence Jeanne d'Albret
clehout@charenton.fr

Benoît GAILHAC

Maire adjoint chargé des sports
bgailhac@charenton.fr

Valérie FRUAUT

Maire adjoint chargé des activités et événements culturels
vfruaud@charenton.fr

Jean-Pierre CRON

Maire adjoint chargé des travaux, de la voirie, des espaces verts, de l'entretien des bâtiments et de la commission de sécurité
jcron@charenton.fr

Caroline CAMPOS-BRÉTILLON

Maire adjoint chargé de la petite enfance et de l'aménagement urbain
ccampos@charenton.fr

Pascal TURANO

Maire adjoint chargé de la sécurité et de la gestion du domaine public
pturano@charenton.fr

Pierre MIROUDOT

Conseiller municipal délégué, Président de la Commission d'Appel d'offres, chargé des DSP (délégations de service public) et de la commande publique
pmiroudout@charenton.fr

Michel VAN DEN AKKER

Conseiller municipal délégué chargé du service social, de la santé, des personnes handicapées et dépendantes et de la maison médicalisée
mvandenakker@charenton.fr

Jean-Marc BOCCARA

Conseiller municipal délégué chargé des animations de la ville
jboccar@charenton.fr

Sylvain DROUVILLÉ

Conseiller municipal délégué chargé du logement et de l'habitat social
sdrouville@charenton.fr

Clotilde CERTIN

Conseillère municipale déléguée chargée de la jeunesse
ccertin@charenton.fr

Valérie LYET

Conseillère municipale déléguée chargée des affaires civiles
vlyet@charenton.fr

André ROURE

Conseiller municipal délégué chargé des relations avec les syndicats intercommunaux et les partenaires institutionnels de la ville
aroure@charenton.fr



SANTÉ

Permanences pharmacies

• Dimanche 8 juin

NGUYEN QUACH
14, rue Victor Hugo
Tél. 01.43.76.62.32

• Lundi 9 juin

PROVEUR
10, place de l'Europe
Tél. 01.49.77.56.56.21

• Dimanche 15 juin

CASTRO
58 bis, quai des Carrières
Tél. 01.43.68.43.50

• Dimanche 22 juin

PHARMACIE DE GRAVELLE
118, rue de Paris
Tél. 01.43.68.18.32

• Dimanche 29 juin

PHARMACIE DU MARCHE
68 bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38

• Dimanche 6 juillet

LACLAIRE
52, rue Gabrielle
Tél. 01.43.68.06.61

INFOS OFFICIELLES

Permanence du Député

Le Député de notre circonscription tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton le **lundi 16 juin à 19h**.

Conseil communautaire

Le prochain Conseil communautaire se déroulera à l'Hôtel de ville de Charenton, le **lundi 23 juin 2014 à partir de 19h**.

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal se déroulera à l'Hôtel de ville de Charenton, le **jeudi 26 juin 2014 à partir de 19h**.

CPAM

Une urne à votre disposition en Mairie

Depuis novembre 2012, la permanence de l'Assurance Maladie du Val-de-Marne au 19, rue Arthur Croquette est ouverte exclusivement sur rendez-vous les mardis et jeudis de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h.

Les rendez-vous sont pris sur simple appel au 36.46 (prix d'un appel local).

En revanche, si vous souhaitez déposer directement vos dossiers, la permanence charentonnaise ne dispose pas de boîte postale.

Aussi, afin de permettre aux Charentonnais de transmettre leurs dossiers gratuitement à la Caisse d'assurance maladie, le Maire a tenu à proposer un nouveau service : depuis le mois de mai, une urne est à disposition des assurés sociaux à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Il suffit d'y glisser son dossier et, chaque mardi et jeudi, un chauffeur de la ville, se rendra à la CPAM de Créteil pour les déposer. ■



SAMEDI 5 JUILLET DE 19H30 À MINUIT • PLACE BRIAND

BOUM GÉANTE

L'ÉCOLE EST FINIE !



Conception graphique : C. Duménil

www.charenton.fr



Charenton, une VILLE à VIVRE